



Nations Unies

Rapport du Comité des conférences pour 2025

Assemblée générale

Documents officiels

Quatre-vingtième session

Supplément n° 32



Rapport du Comité des conférences pour 2025



Nations Unies • New York, 2025

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Ouverture de la session	4
II. Organisation des travaux	5
A. Composition	5
B. Membres du Bureau	5
C. Programme de travail	5
III. Discussion générale	6
A. Calendrier des conférences et des réunions	6
B. Utilisation des ressources affectées aux services de conférence	7
C. Renforcer la gestion intégrée à l'échelle mondiale, mettre à profit les technologies et évaluer la qualité des services de conférence	7
D. Questions touchant la documentation et les publications	8
E. Questions relatives aux services linguistiques	8
IV. Adoption du rapport et des dates proposées pour la session d'organisation et la session de fond de 2026	10
Annexes	
I. Projet de résolution	11
II. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation, pour 2026	24
A. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2026	26
B. Organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa quatre-vingtième session	71
C. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, pour 2026 . .	72

Chapitre I

Ouverture de la session

1. La session de fond s'est tenue du 2 au 8 septembre 2025 sous la présidence d'Hussein Roshdy (Égypte).

Chapitre II

Organisation des travaux

A. Composition

2. En 2025, en application de la résolution [43/222](#) B de l'Assemblée générale, le Comité des conférences était composé des États Membres suivants : Argentine, Autriche, Botswana, Brésil, Chine, Congo, Djibouti, Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Guatemala, Hongrie, Iran (République islamique d'), Japon, Mali, Paraguay, Philippines, Portugal, Sierra Leone et Sri Lanka.

B. Membres du Bureau

3. À sa session d'organisation de 2025 (570^e séance), le 23 avril 2025, le Comité a élu le Bureau suivant pour 2025 :

Président :

Hussein Roshdy (Égypte)

Vice-Présidents :

Nikoletta Csók (Hongrie)

Johanna Bischof (Autriche)

Mohammad Taghi Amrollahi (République islamique d'Iran)

Rapporteuse :

María Gloria Beatriz Sanabria de Montiel (Paraguay)

C. Programme de travail

4. Le Comité s'est référé à l'ordre du jour de la session de fond de 2025, adopté à la session d'organisation le 23 avril 2025 ([A/AC.172/2025/1](#)).

5. À la 571^e séance, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a présenté le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences ([A/80/94](#)). Les représentants de l'Argentine, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie et du Portugal ont fait des déclarations.

6. Les représentants de l'Autriche, de l'Égypte, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, du Portugal et de la République islamique d'Iran ont fait des observations ou posé des questions qui ont été traitées par le Secrétariat. Le Comité a aussi procédé à la première lecture de l'avant-projet de résolution sur le plan des conférences.

7. Le Comité a poursuivi son examen du projet de résolution lors de consultations informelles les 4 et 5 septembre.

8. À la séance de clôture de la session de fond de 2025 (572^e séance), le 8 septembre, le Comité a prié le Secrétariat de lui présenter l'ordre du jour provisoire de la session de fond de 2026 à sa session d'organisation de 2026. Il a décidé d'inscrire à son programme de travail de l'année des réunions informelles qui se tiendraient sur demande et au cours desquelles le Secrétariat communiquerait des renseignements sur les questions relatives à la gestion des conférences intéressant les États Membres.

9. Le Comité a décidé que le Président procéderait à des consultations en vue de déterminer la composition du Bureau en 2026 et que les membres sortants du Bureau continueraient d'exercer leurs fonctions jusqu'à l'élection du Bureau de 2026.

Chapitre III

Discussion générale

A. Calendrier des conférences et des réunions

10. À sa séance d'ouverture, tenue le 2 septembre, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée au cycle des réunions et conférences (A/80/94, sect. II.A).

11. Le Comité a examiné et adopté le projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2026, tel qu'il figure dans la note publiée sous la cote A/AC.172/2025/L.2.

Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

12. À la même séance, le Comité a examiné les sections du rapport du Secrétaire général relatives aux demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243, dans lequel l'Assemblée générale avait décidé qu'aucun de ses organes subsidiaires ne pouvait se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une de ses sessions ordinaires, si ce n'était avec son assentiment exprès (ibid., sect. II.A, et complément d'information¹, sect. I.A).

Conclusions et recommandations

13. Le Comité a accédé aux demandes présentées par huit organes qui souhaitent se réunir pendant la partie principale de la quatre-vingtième session de l'Assemblée générale, étant entendu qu'il serait pourvu aux besoins des services de conférence de ces réunions, les travaux de l'Assemblée et de ses grandes commissions ne devant nullement s'en trouver entravés.

Demandes de dérogation présentées entre les sessions du Comité

14. Dans sa résolution 79/248, l'Assemblée générale a approuvé le projet de calendrier des conférences et des réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2025, tel qu'il avait été présenté par le Comité, et autorisé celui-ci à y apporter tous les aménagements que dicteraient les mesures et les décisions qu'elle aurait prises à sa soixante-dix-neuvième session. Le calendrier figure dans la note publiée sous la cote A/AC.172/2025/2.

15. Le Comité a approuvé les demandes suivantes :

a) Une demande du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, qui souhaitait tenir sa trente-cinquième session annuelle à New York du 2 au 6 décembre 2024 ;

b) Une demande du Groupe des auditeurs externes, qui souhaitait tenir sa soixante-quatrième session les 9 et 10 décembre 2024 à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, à Paris, au lieu du Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York ;

c) Une demande de dérogation à la règle du siège présentée par le Conseil consultatif pour les questions de désarmement, qui souhaitait tenir sa quatre-vingt-troisième session à Genève du 19 au 21 février 2025 ;

d) Une demande du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, qui souhaitait tenir sa soixante-huitième session, prévue du 3 au 6 décembre

¹ Consultable à l'adresse suivante : www.un.org/dgacm/fr/content/coc/pre-session.

2024, au siège de l'Union postale universelle, à Berne, et non au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, et sa soixante-dixième session, prévue du 14 au 16 avril 2025, à la Commission économique pour l'Afrique, à Addis-Abeba, et non au Siège de l'Organisation, à New York ;

e) Une demande du Comité chargé des organisations non gouvernementales, qui souhaitait modifier les dates de ses sessions de 2025 conformément à la décision 2024/342 du Conseil économique et social, comme suit : session ordinaire du 20 au 24 janvier, les 30 et 31 janvier et le 11 février 2025, et reprise de la session du 19 au 23 mai, les 28 et 29 mai et le 5 juin 2025 ;

f) Une demande du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui souhaitait tenir sa quatre-vingt-unième session à Vienne et non à New York.

B. Utilisation des ressources affectées aux services de conférence

16. À sa séance d'ouverture, le Comité a examiné les sections du rapport dans lesquelles figuraient une analyse de l'utilisation des services de conférence par les organes de l'Organisation (A/80/94, sect. II.B, et complément d'information, sect. I.C et D) et une analyse de l'accessibilité (A/80/94, sect. VI).

C. Renforcer la gestion intégrée à l'échelle mondiale, mettre à profit les technologies et évaluer la qualité des services de conférence

17. À la même séance, le Comité a examiné les sections du rapport concernant les avancées en matière de service des réunions constatées en 2024 (ibid., sect. II.F), les avancées en matière de gestion de la documentation (ibid., sect. III.G), ainsi que le renforcement de la gestion intégrée à l'échelle mondiale et l'évaluation de la qualité des services de conférence (ibid., sect. V).

Débat

18. Une représentante a souligné qu'au vu du temps et des ressources nécessaires à l'organisation des grandes réunions des Nations Unies, il fallait obtenir des résultats concrets et éliminer les doubles emplois. Elle a indiqué que le Comité devrait continuer de chercher des moyens d'améliorer l'efficacité des services de conférence. Les nouvelles technologies, en particulier l'intelligence artificielle, pourraient être mises à profit dans plusieurs domaines, notamment la planification des conférences, la traduction et d'autres services de documentation, et contribuer à améliorer l'accessibilité des réunions.

19. La représentante a souligné qu'il était essentiel de garantir la confidentialité des données et la sécurité personnelle des participants lors des conférences organisées en dehors des principaux bureaux des Nations Unies. Il fallait mettre en place des garanties claires avant d'agréer un site extérieur en vue de l'organisation de manifestations et conférences des Nations Unies.

20. Un représentant a déclaré que le recours à la visioconférence avait été une modalité spéciale adoptée pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et qu'il ne devait pas être généralisé aveuglément. Certaines missions permanentes souhaitaient certes peut-être participer aux réunions à distance en raison de leurs effectifs, mais toutes les réunions officielles de l'Organisation devaient se tenir en présentiel, à moins que les États Membres n'en décident autrement au cas par cas. Tout en convenant qu'il ne fallait pas généraliser le recours à la visioconférence sans avoir dûment examiné la question, un autre représentant a souligné qu'il fallait

comprendre les préoccupations des délégations et tirer des enseignements des mesures extraordinaires prises pendant la pandémie.

21. Un représentant a fait valoir que l'Initiative ONU80 pourrait ouvrir de nouvelles perspectives pour le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, en particulier concernant les services d'interprétation et de traduction. Comme le Comité allait examiner la question des gains d'efficacité dans le système des Nations Unies, les projets pilotes fondés sur les applications de l'intelligence artificielle présentaient un intérêt particulier.

22. Une représentante a salué les mesures prises pour réduire les coûts en détectant et en éliminant les doubles emplois et chevauchements et pour optimiser les ressources sans transiger sur la prestation de services. Elle a également salué l'action menée pour améliorer les services de conférence, notamment la visioconférence, et pour tirer parti des nouvelles technologies, et souligné que le principe de l'égalité de traitement des six langues officielles devait être respecté lors de l'élaboration de nouvelles plateformes.

D. Questions touchant la documentation et les publications

23. À sa séance d'ouverture, le Comité a examiné les sections du rapport consacrées à la documentation et aux publications (ibid., sect. III, et complément d'information, sect. II).

Débat

24. Une représentante a estimé qu'il était essentiel que les documents soient publiés dans les six langues officielles en temps voulu, en particulier pour la Cinquième Commission. Elle a félicité le Secrétariat, et plus particulièrement le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, pour les mesures qu'ils avaient prises en ce sens.

E. Questions relatives aux services linguistiques

25. À sa séance d'ouverture, le Comité a examiné la section du rapport concernant les questions relatives aux services linguistiques ([A/80/94](#), sect. V).

Débat

26. Un représentant a estimé que les États Membres devraient être tenus informés de la mise en œuvre du Cadre stratégique des Nations Unies sur le multilinguisme et que des ressources suffisantes devraient être allouées pour que les services de conférence soient fournis dans leur intégralité dans toutes les langues officielles.

27. Le représentant a recommandé que le Département contrôle davantage la qualité de l'interprétation et intensifie la formation des interprètes afin d'améliorer l'exactitude de l'interprétation, en tenant compte des retours d'information des États Membres. Comme la qualité des services de conférence reposait sur la formation des interprètes et sur leur expérience, il était essentiel pour le Département de recruter des interprètes ayant d'excellentes compétences linguistiques.

28. Un autre représentant a noté que le multilinguisme ne bénéficiait pas de ressources suffisantes et demandé plus de détails concernant les effets négatifs qu'aurait la crise des liquidités à cet égard. Il a également demandé quels étaient les mandats relatifs au multilinguisme que le Secrétariat n'avait pas pu ou ne pourrait pas exécuter en raison de la pénurie de fonds.

29. Un représentant a souligné que le multilinguisme ne se limitait pas aux six langues officielles de l'Organisation et a demandé combien de langues non officielles étaient utilisées à l'Assemblée générale, et à quelle fréquence.

30. Une représentante a mis en avant les conséquences que toute réduction des services d'interprétation fournis aux groupes régionaux aurait sur le travail des États Membres. Elle a ajouté que, pour que les services soient effectivement fournis dans toutes les langues officielles, les postes linguistiques ne devraient pas être soumis au principe de la répartition géographique.

Chapitre IV

Adoption du rapport et des dates proposées pour la session d'organisation et la session de fond de 2026

31. À sa 572^e séance, le 8 septembre, le Comité a adopté le rapport et les dates proposées pour sa session d'organisation et sa session de fond de 2026 afin que ces dates soient incluses dans le calendrier des conférences et des réunions.

Annexe I

Projet de résolution

Le Comité des conférences recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution suivant :

Plan des conférences

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions antérieures sur le plan des conférences, notamment la résolution [79/248](#) du 24 décembre 2024,

Rappelant également ses résolutions antérieures sur le multilinguisme, notamment la résolution [78/330](#) du 6 septembre 2024, réaffirmant leurs dispositions relatives aux services de conférence et considérant que le multilinguisme, valeur constitutive et fondamentale de l'Organisation des Nations Unies, concourt à la réalisation des objectifs des Nations Unies énoncés à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies,

Rappelant en outre le paragraphe 17 de sa résolution [77/335](#) du 1^{er} septembre 2023 relative à la revitalisation de ses travaux,

Réaffirmant sa résolution [42/207](#) C du 11 décembre 1987, dans laquelle elle a demandé au Secrétaire général de veiller à l'égalité de traitement des langues officielles de l'Organisation,

Ayant examiné le rapport du Comité des conférences pour 2025¹ et le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences²,

Réaffirmant le rôle qui revient à la Cinquième Commission en ce qui concerne les questions administratives et budgétaires,

Rappelant sa résolution [14 \(I\)](#) du 13 février 1946 et le rôle qui revient au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, organe subsidiaire qui relève d'elle,

1. *Accueille avec satisfaction* le rapport du Comité des conférences pour 2025 ;

2. *Prie* le Secrétaire général de communiquer le rapport annuel du Comité des conférences, à des fins d'information uniquement, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ;

I

Calendrier des conférences et des réunions

3. *Approuve* le projet de calendrier des conférences et des réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2026, tel qu'il a été présenté par le Comité des conférences³, compte tenu des observations du Comité et sous réserve des dispositions de la présente résolution ;

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, quatre-vingtième session, Supplément n° 32 (A/80/32).

² A/80/94.

³ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, quatre-vingtième session, Supplément n° 32 (A/80/32), annexe II.

4. *Autorise* le Comité des conférences à apporter au calendrier des conférences et des réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2026 tous les aménagements que dicteraient les mesures et décisions qu'elle aura prises à sa quatre-vingtième session ;

5. *Note avec satisfaction* que le Secrétariat a tenu compte des dispositions énoncées dans ses précédentes résolutions sur le plan des conférences, notamment la résolution 79/248, en ce qui concerne le vendredi saint orthodoxe et les fêtes chômées de l'Eïd al-Fitr et de l'Eïd al-Adha, et demande à tous les organes intergouvernementaux de se conformer aux décisions applicables lorsqu'ils programment leurs réunions ;

6. *Note également avec satisfaction* que le Secrétariat a tenu compte des dispositions relatives aux jours fériés au choix énoncées dans ses résolutions sur le plan des conférences, notamment la résolution 79/248, en ce qui concerne Yom Kippour, la Journée du Vesak, Diwali, GURPURAB, le Noël orthodoxe, le Novruz et le Nouvel An lunaire, et demande à tous les organes intergouvernementaux intéressés de continuer à se conformer aux décisions applicables lorsqu'ils programment leurs réunions ;

7. *Prie* le Secrétaire général de porter à l'attention des organes intergouvernementaux, par écrit, les recommandations concernant les dates auxquelles ces derniers sont priés d'éviter de tenir des réunions, et de lui présenter un rapport à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session ;

8. *Prie également* le Secrétaire général de continuer à veiller à ce que toute modification apportée au calendrier des conférences et des réunions le soit dans le strict respect du mandat du Comité des conférences et de ses propres résolutions ;

9. *Rappelle* l'article 153 de son règlement intérieur et, dans le cas des résolutions ayant des incidences financières, prie le Secrétaire général de préciser les modalités d'organisation des conférences, compte tenu des tendances constatées à l'occasion d'autres réunions du même type, de sorte que les services de conférence et de traitement de la documentation soient mobilisés de la manière la plus efficace et la plus économique possible ;

10. *Se déclare préoccupée* par l'habitude prise de prolonger les travaux de la Cinquième Commission pendant la deuxième partie de la reprise de sa session et par l'effet de cette pratique sur les services fournis par le Secrétariat, y compris la disponibilité des salles de conférence et des services linguistiques ;

II

Utilisation des ressources affectées aux services de conférence

11. *Réaffirme* la pratique qui veut que les salles de conférence soient affectées en priorité aux réunions d'États Membres ;

12. *Salue* les efforts faits par l'Organisation des Nations Unies concernant l'utilisation de langues non officielles, en sus des six langues officielles, selon les besoins, réaffirme que tout représentant peut prendre la parole dans une langue autre que les langues de l'Assemblée générale, comme prévu à l'article 53 de son règlement intérieur, et est favorable à une plus grande application de cet article ;

13. *Rappelle* le paragraphe 17 de sa résolution 77/335 et demande au Secrétaire général et aux États Membres d'envisager de s'abstenir d'organiser des manifestations se tenant parallèlement au débat général ou en marge de celui-ci, ou parallèlement à d'autres manifestations de haut niveau ou en marge de celles-ci, de sorte que tous les pays puissent véritablement participer au débat général ;

14. *Prend note avec inquiétude* des conséquences que les mesures prises par le Secrétaire général pour faire face à la crise de liquidités ont sur la fourniture de

services de conférence multilingues et sur la gestion des réunions, et en particulier sur le recrutement de fonctionnaires aux postes vacants dans les services linguistiques pour les six langues officielles, prie le Secrétaire général de continuer à faire en sorte que le multilinguisme, valeur constitutive et fondamentale de l'Organisation, ne soit pas mis en péril et engage instamment tous les États Membres à s'acquitter dans les temps, intégralement et sans conditions des obligations financières que leur impose la Charte des Nations Unies ;

15. *Constate* qu'il importe de s'en tenir strictement aux horaires de travail et aux horaires des séances pour la santé et le bien-être de toutes les délégations, en particulier des petites missions ;

16. *Demande* au Secrétaire général et aux États Membres de se conformer aux principes directeurs et aux procédures énoncés dans l'instruction administrative régissant l'utilisation des locaux de l'Organisation pour des réunions, conférences, manifestations spéciales et expositions⁴ ;

17. *Souligne* que ces réunions, conférences, manifestations spéciales et expositions doivent être compatibles avec les buts et les principes des Nations Unies ;

18. *Note* que le taux global d'utilisation des services d'interprétation pour tous les organes dont les réunions sont inscrites au calendrier des services de conférence dans les quatre principaux centres de conférence correspond à la norme, fixée à 80 pour cent, depuis 2014 et qu'il était de 80 pour cent en 2024 ;

19. *Note avec préoccupation* que, parmi les organes qui utilisent les ressources et les installations des services de conférence, la Cinquième Commission a l'un des pourcentages les plus élevés en ce qui concerne l'annulation des séances ;

20. *Constate* que l'ouverture tardive et la clôture prématurée des séances réduisent notablement les taux d'utilisation des services d'interprétation par les organes concernés, invite les secrétariats et les bureaux desdits organes à porter toute l'attention voulue à cette question et accueille avec satisfaction les mesures qui ont été prises pour informer rapidement le Secrétariat de tout changement de ce type de sorte que les services de conférence puissent être aisément affectés à d'autres réunions ;

21. *Exhorte* les organes intergouvernementaux dont le taux d'utilisation des services d'interprétation est inférieur à la norme de 80 pour cent depuis six ans à prendre ce taux en considération lorsqu'ils planifieront leurs sessions, de manière à atteindre la norme ;

22. *Demande de nouveau* aux organes intergouvernementaux de revoir les prestations auxquelles ils ont droit pour leurs réunions et d'élaborer ou de réaménager leur programme de travail en fonction de leur utilisation effective des ressources affectées aux services de conférence, dans un souci d'efficacité et en vue d'optimiser l'utilisation de ces services ;

23. *Exhorte* les secrétariats et les bureaux des organes qui sous-utilisent les ressources qui leur sont allouées en matière de services de conférence à collaborer plus étroitement avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et à envisager de modifier leur programme de travail, selon qu'il conviendra, notamment de le réaménager en tenant compte du caractère récurrent de certains points de l'ordre du jour, en vue d'améliorer leur taux d'utilisation des services d'interprétation ;

24. *Demande* au Comité des conférences de tenir des consultations avec les organes qui ont régulièrement sous-utilisé les ressources qui leur étaient allouées au

⁴ ST/AI/2019/4.

cours des six dernières années et de faire les recommandations qui s'imposent afin que les ressources affectées aux services de conférence soient utilisées au mieux ;

25. *Accueille avec satisfaction* le fait que le Secrétaire général a pris des mesures pour améliorer le taux d'utilisation des ressources affectées aux services de conférence et, à cet égard, engage le Secrétaire général à accroître l'efficacité de ces services et à lui faire rapport à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session ;

26. *Prie* le Secrétaire général de consulter les États Membres au sujet des initiatives ayant des incidences sur l'utilisation des services et installations de conférence ;

27. *Prie également* le Secrétaire général de continuer à faire bien comprendre aux organes autorisés à se réunir « selon les besoins » qu'ils doivent continuer d'optimiser les services de conférence qui leur sont fournis et le prie en outre de lui faire rapport à sa quatre-vingt-unième session sur les services de conférence fournis à ces organes ;

28. *Mesure* l'importance que les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres revêtent pour le bon déroulement des travaux des organes intergouvernementaux, prie le Secrétaire général de satisfaire, dans la mesure du possible, toutes les demandes de services de conférence occasionnées par ces réunions et demande au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences d'informer dès que possible les groupes demandeurs de la disponibilité des services de conférence, y compris les services d'interprétation, ainsi que de tout changement qui pourrait intervenir avant la réunion concernée ;

29. *Exhorte une fois de plus* les organes intergouvernementaux à tenir compte, au stade de la programmation, des réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres, à les prendre en compte dans leur programme de travail et à aviser le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences suffisamment à l'avance lorsqu'une de leurs séances est annulée, de façon que les ressources libérées puissent, si possible, être affectées à une réunion d'un desdits groupes ;

30. *Note* que la proportion de réunions de groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres qui ont bénéficié de services d'interprétation dans les quatre principaux centres de conférence a généralement augmenté en 2024, et prie le Secrétaire général de continuer à recourir à des formules novatrices pour remédier aux problèmes dus au fait que certaines de ces réunions se déroulent sans services d'interprétation et de lui faire rapport à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session ;

31. *Salue* l'initiative dont le Secrétaire général a fait preuve en recherchant des moyens d'accroître l'efficacité et l'efficacité des services de conférence, félicite le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences d'avoir mis en place des solutions novatrices pour la prestation de services techniques de secrétariat et la gestion des réunions et de la documentation et encourage le Département à poursuivre les efforts qu'il fait pour préserver la qualité de ses services tout en réalisant des gains d'efficacité ;

32. *Prie* le Secrétaire général de continuer à s'efforcer d'améliorer les services de conférence dans les quatre principaux centres de conférence, notamment en recensant et en éliminant les éventuels recoupements, chevauchements d'activités et doubles emplois, en trouvant des solutions novatrices, en créant des effets de synergie et en réduisant les coûts sans compromettre la prestation ni la qualité des services, et de lui rendre compte à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session ;

33. *Redit* qu'il faut continuer de moderniser toutes les installations de conférence, y compris de visioconférence, des quatre principaux centres de conférence et prie le

Secrétaire général de lui faire rapport à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session au plus tard ;

34. *Se félicite* des mesures visant à faciliter l'accès des personnes handicapées aux services de conférence et à les aider à utiliser les installations, notamment le concours que continue d'apporter le Centre d'accessibilité et la prestation de services en langue des signes, et engage le Secrétaire général à continuer de s'occuper en priorité de ces questions dans les quatre principaux centres de conférence et à lui faire rapport à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session ;

35. *Félicite* le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé une séance de formation sur l'accessibilité et la sensibilisation à l'intention du personnel du Secrétariat, des membres des délégations des États Membres et des observateurs, et invite le Secrétaire général à poursuivre ces efforts à l'avenir, dans la limite des ressources existantes ;

III

Renforcer la gestion intégrée à l'échelle mondiale, mettre à profit les technologies et évaluer la qualité des services de conférence

36. *Rappelle* le paragraphe 24 du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences⁵, rappelle qu'au paragraphe 81 de sa résolution [56/253](#) du 24 décembre 2001 elle a prié le Secrétaire général de veiller à ce que la gestion des services de conférence soit assurée de manière intégrée dans tous les lieux d'affectation de l'Organisation, et souligne une fois encore que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences est chargé d'appliquer les politiques, de formuler les normes et les directives, de superviser et de coordonner les services de conférence de l'Organisation et d'administrer l'ensemble des ressources prévues au chapitre pertinent du budget, alors que les Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi sont responsables de leurs activités opérationnelles quotidiennes et doivent en rendre compte, conformément au paragraphe 7 de la section II.B de sa résolution [57/283](#) B du 15 avril 2003 ;

37. *Prend note avec satisfaction* de la règle de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale qui, lorsqu'elle peut être appliquée, offre une façon efficace d'assurer le service des réunions tenues ailleurs que dans les centres de conférence et, à cet égard, prie le Secrétaire général de continuer à s'efforcer de réaliser des gains d'efficacité en l'appliquant rigoureusement lorsque la qualité des services ne risque pas d'en souffrir et de continuer de faire rapport sur la question au Comité des conférences ;

38. *Souligne* qu'il importe d'assurer l'égalité de traitement des fonctionnaires affectés aux services de conférence et de veiller à ce que le principe de l'égalité de classement des postes couvrant les mêmes fonctions soit respecté dans les quatre principaux centres de conférence ;

39. *Constata* que le principe de la gestion intégrée à l'échelle mondiale est pleinement appliqué aux différentes composantes des services de conférence dans les quatre principaux centres de conférence et prie le Secrétaire général de l'informer, et d'informer le Comité des conférences, des progrès de la gestion intégrée à l'échelle mondiale et de lui présenter des informations exactes et actualisées sur toute nouvelle initiative relevant de la compétence du Comité ;

40. *Accueille avec satisfaction* les mesures novatrices prises par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour améliorer les services de

⁵ [A/70/122](#).

conférence et faciliter ainsi la prise de décisions par les organes intergouvernementaux et prie le Secrétaire général de continuer d'étudier les innovations technologiques et autres qui contribuent au renforcement de l'efficacité et de l'efficience dans ce domaine et de lui faire rapport à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session ;

41. *Prend note avec satisfaction* des progrès accomplis dans le développement et la mise en service des nouveaux modules du portail e-deleGATE, du portail iGov et des logiciels de gestion des services de conférence, à savoir gData, gDoc, gMeets et gText, et prie le Secrétaire général de veiller à ce qu'ils soient traités comme des systèmes institutionnels dans le cadre de la stratégie Informatique et communications du Secrétariat, qu'elle a approuvée dans sa résolution 69/262 du 29 décembre 2014, et de rendre compte des progrès accomplis pour ce qui est de leur fonctionnement, de leur maintenance et de leur intégration avec les systèmes existants, selon qu'il conviendra ;

42. *Salue* les efforts que continue de faire le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour tirer parti des nouvelles technologies et valoriser les méthodes de travail internes, y compris en ce qui concerne l'application qui pourra être faite de l'intelligence artificielle sous une supervision humaine adéquate et un contrôle de la qualité approprié, note les risques et les avantages inhérents à l'utilisation de l'intelligence artificielle aux fins de la prestation de services de conférence et souligne le rôle irremplaçable des services linguistiques de l'Organisation des Nations Unies ;

43. *Souligne* que toutes les initiatives visant à mettre à profit les technologies, y compris les projets pilotes, doivent respecter le principe de l'égalité des langues officielles de l'Organisation, de sorte que la qualité et l'étendue des services fournis par le Secrétariat soient préservées ou accrues ;

44. *Rappelle* que le degré de satisfaction des États Membres est un indicateur fondamental de la qualité de la gestion des conférences et des services de conférence ;

45. *Prie* le Secrétaire général de continuer de veiller à ce que les mesures que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences prend pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, indicateur de résultat fondamental pour le Département, offrent à tous les États Membres la même possibilité de porter leur appréciation dans les six langues officielles de l'Organisation et à ce que ces mesures soient pleinement conformes à ses résolutions pertinentes, et le prie également de lui rendre compte, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des progrès accomplis à cet égard ;

46. *Prie également* le Secrétaire général de continuer de rechercher les meilleures méthodes et techniques d'évaluation du degré de satisfaction des usagers, de s'efforcer d'obtenir un taux de réponse plus élevé aux enquêtes sur la qualité des services et de lui rendre compte régulièrement des résultats obtenus ;

47. *Prend note avec satisfaction* des mesures prises par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis et tenir compte des observations ou réclamations que ceux-ci formulent par écrit ou pendant les réunions, et prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour trouver des formules novatrices qui permettent de recueillir et d'analyser systématiquement les appréciations émises par les États Membres et par la présidence et le secrétariat des commissions et comités sur la qualité des prestations et de lui rendre compte à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session ;

48. *Prie* le Secrétaire général de continuer à recueillir des appréciations sur la qualité des services de conférence fournis par le Secrétariat, à l'occasion de réunions organisées une ou deux fois par an, en veillant à ce que les États Membres puissent

porter une appréciation et demander des renseignements sur toute question ayant trait aux conférences ou aux services linguistiques dans l'une quelconque des six langues officielles de l'Organisation ;

IV

Questions touchant la documentation et les publications

49. *Souligne* que l'égalité des six langues officielles de l'Organisation est d'une importance primordiale, et que le multilinguisme, valeur constitutive et fondamentale de l'Organisation des Nations Unies, suppose la participation active et l'engagement résolu de toutes les parties prenantes, notamment de tous les centres de conférence et bureaux hors Siège de l'Organisation ;

50. *Insiste* sur l'importance que revêt le multilinguisme dans les activités de l'Organisation et prie le Secrétaire général de continuer de s'efforcer d'assurer l'égalité absolue des six langues officielles, comme elle l'a demandé dans sa résolution 78/330, et de lui faire rapport à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session ;

51. *Souligne* qu'il importe d'utiliser pleinement et de traiter également toutes les langues officielles de l'Organisation dans toutes les activités du Département de la communication globale du Secrétariat, de manière à éliminer l'écart entre l'emploi de l'anglais et celui des cinq autres langues officielles et, à cet égard, prie de nouveau le Secrétaire général d'assurer l'archivage de tous les enregistrements des séances dans toutes les langues officielles sur le site Web de l'Organisation ;

52. *Rappelle avec satisfaction* que le Secrétaire général a nommé le Coordonnateur pour le multilinguisme, qui est chargé de la coordination généralisée du multilinguisme au Secrétariat et qui en facilite l'application, et demande à tous les bureaux et départements du Secrétariat d'appuyer pleinement l'action du Coordonnateur pour ce qui est de l'exécution des mandats relatifs au multilinguisme ;

53. *Insiste* sur le rôle qui revient aux États Membres et aux organes intergouvernementaux dans la définition des politiques relatives à la gestion des conférences ;

54. *Souligne* que les propositions de modification de ces politiques doivent être approuvées par les États Membres dans le cadre des organes intergouvernementaux compétents ;

55. *Souligne également* que les questions relatives à la gestion des conférences, y compris la documentation, relèvent de la Cinquième Commission ;

56. *Réaffirme* qu'il importe que les documents destinés aux organes intergouvernementaux, y compris à la Cinquième Commission, soient soumis et publiés dans les délais ;

57. *Note avec préoccupation* que les documents destinés à la Cinquième Commission sont régulièrement publiés en retard, rappelle le paragraphe 29 de sa résolution 70/247 du 23 décembre 2015 et prie le Secrétaire général de continuer de prendre des mesures afin d'assurer la bonne application dudit paragraphe, compte tenu des responsabilités de toutes les parties concernées, et de lui en rendre compte dans son prochain rapport sur le plan des conférences ;

58. *Invite* la présidence de la Cinquième Commission et celle du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à continuer de promouvoir la coopération entre les deux organes en matière de documentation ;

59. *Note* que les décisions de la Cinquième Commission se trouvent facilitées lorsque le Secrétariat lui fournit en temps voulu, au moment des consultations, des informations exactes et cohérentes ;

60. *Invite* les présidences de ses grandes commissions à veiller à ce que les rapports du Secrétaire général ne soient officiellement présentés aux États Membres pour examen que s'ils sont disponibles dans les six langues officielles et leur demande de respecter pleinement le multilinguisme ;

61. *Réaffirme*, comme elle l'a décidé à la section IV de sa résolution 64/230 du 22 décembre 2009, que tous les rapports adoptés par le Groupe de travail sur l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme doivent être publiés dans toutes les langues officielles suffisamment de temps avant leur examen par le Conseil, conformément à ses résolutions 36/117 A du 10 décembre 1981, 51/211 A à E du 18 décembre 1996, 52/214 du 22 décembre 1997, 53/208 A à E du 18 décembre 1998 et 59/265 du 23 décembre 2004, et prie le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires à cet effet et de lui faire rapport à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session ;

62. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 8 de l'annexe à sa résolution 2 (I) du 1^{er} février 1946, relative au règlement concernant les langues, selon lesquelles toutes les résolutions et tous les autres documents importants sont communiqués dans les six langues officielles et, sur demande d'un représentant ou d'une représentante, tout autre document sera établi dans l'une quelconque des langues officielles ou dans toutes ces langues ;

63. *Réaffirme* qu'il importe de publier simultanément les documents dans toutes les langues officielles, se félicite que cela ait été fait par tous les centres de conférence dans 100 pour cent des cas en 2024 et prie de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les règles régissant la parution simultanée des documents dans les six langues officielles soient strictement respectées en ce qui concerne aussi bien la distribution d'exemplaires papier des documents de conférence que leur chargement dans le Système de diffusion électronique des documents et sur le site Web de l'Organisation ;

64. *Note* que le partage de la charge de travail s'applique désormais aux travaux de correction d'épreuves, de traduction, d'édition et de traitement de texte et à la rédaction de comptes rendus analytiques, et prie le Secrétaire général de continuer à chercher des moyens de promouvoir le partage de la charge de travail entre les quatre principaux centres de conférence et de lui faire rapport à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session ;

65. *Souligne* que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a pour mission première de produire dans les délais prévus des documents de qualité dans toutes les langues officielles, conformément aux règles en vigueur, et d'offrir des services de conférence de qualité aux États Membres dans toutes les villes sièges, de manière aussi efficace et économique que possible, conformément à ses résolutions ;

66. *Prie* le Secrétaire général de continuer de faire figurer dans le contrat de mission de tous les hauts fonctionnaires l'indicateur portant sur le respect des délais de soumission des documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts et de lui rendre compte à ce sujet dans les prochains rapports sur l'application du principe de responsabilité ;

67. *Prie également* le Secrétaire général de faire figurer, dans les futurs projets de budget, des informations concernant le respect des délais de soumission des documents nécessaires pour les réunions des organes intergouvernementaux et des organes d'experts ;

68. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 9 de la section III de sa résolution 59/265, dans lequel elle a décidé que les documents traitant des questions de

planification et des questions budgétaires et administratives qu'elle devait examiner d'urgence devaient paraître à titre prioritaire dans les six langues officielles ;

69. *Prie de nouveau* le Secrétaire général de donner pour instruction à tous les départements du Secrétariat de faire figurer dans leurs rapports les éléments suivants :

- a) Un résumé ;
- b) Un récapitulatif des conclusions, recommandations et autres propositions ;
- c) Un rappel des faits utiles à connaître ;

et demande de nouveau que les conclusions et recommandations figurant dans tous les documents que le Secrétariat et les organes intergouvernementaux ou organes d'experts présentent aux organes délibérants, y compris le Comité des conférences, pour examen et décision, apparaissent en caractères gras ;

70. *Note avec préoccupation* que 68 pour cent seulement des départements auteurs ont atteint l'objectif de 90 pour cent fixé pour le respect des délais de soumission des rapports au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, prie de nouveau le Secrétaire général d'appliquer plus rigoureusement le système de créneaux grâce à un mécanisme de suivi spécial, tel que l'équipe spéciale interdépartementale de la documentation, et de lui faire rapport à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session, exhorte les départements auteurs à respecter scrupuleusement les délais de soumission et prie le Secrétaire général de continuer à lui rendre compte des mesures concrètes prises ;

71. *Prend note avec satisfaction* du travail que l'équipe spéciale interdépartementale de la documentation, présidée par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, accomplit afin de faciliter la soumission des documents par les départements auteurs du Secrétariat ;

72. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 82 de sa résolution 79/248, dans lequel elle a prié le Secrétaire général de donner des renseignements sur les dérogations pouvant être accordées pour les documents qui dépassent le nombre limite de mots ;

73. *Note* que le Système de diffusion électronique des documents est le système officiel d'entreposage électronique des documents de l'Organisation, se félicite qu'il ait été modernisé et soit disponible dans les six langues officielles de l'Organisation, et encourage le Secrétaire général à poursuivre ses efforts dans ce domaine ;

74. *Prie* le Secrétaire général de continuer de s'employer, à titre prioritaire, à charger tous les documents anciens importants de l'Organisation, dans les six langues officielles, sur le site Web de l'Organisation, afin que les États Membres et le grand public puissent aussi consulter ces archives ;

75. *Prie également* le Secrétaire général de tout faire pour que les archives de valeur conservées à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et dans les principaux centres de conférence soient numérisées dans les meilleurs délais, selon qu'il conviendra ;

76. *Constate avec inquiétude* que, vu la fragilité et l'altérabilité de nombreux documents, des informations et des connaissances historiques risquent d'être perdues si le projet de numérisation prend autant de temps que prévu ;

77. *Prie* le Secrétaire général de solliciter de nouvelles contributions volontaires pour financer la numérisation des documents anciens importants de l'Organisation, notamment en faisant appel à de nouveaux donateurs, et de lui rendre compte à ce sujet ;

78. *Accueille avec satisfaction* la nouvelle contribution faite par le Gouvernement qatarien à l'appui du projet de numérisation ;

79. *Rappelle* le paragraphe 85 de sa résolution 78/245, note que des organes intergouvernementaux, notamment la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, recourent de plus en plus aux enregistrements numériques et prie le Secrétaire général de continuer à lui faire rapport à ce sujet ;

80. *Souligne* que les procès-verbaux et comptes rendus analytiques de séance demeurent les seuls actes officiels des réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies et que la publication dans les délais des procès-verbaux de séance constitue un volet important des services fournis aux États Membres ;

81. *Rappelle* le paragraphe 91 de sa résolution 79/248, qui concerne le passage, par mesure d'économie, à l'enregistrement numérique des réunions dans les six langues officielles de l'Organisation ;

V

Questions relatives aux services linguistiques

82. *Répète* que les postes des services linguistiques ne sont pas soumis au système des fourchettes souhaitables ;

83. *Prie* le Secrétaire général de continuer à faire en sorte que les services d'interprétation simultanée et de traduction soient de la plus haute qualité dans les six langues officielles ;

84. *Rappelle* le paragraphe 58 de sa résolution 74/262 du 27 décembre 2019, concernant l'attribution d'un maximum de quatre langues de travail officielles aux travaux des organes conventionnels des droits de l'homme, une cinquième langue officielle pouvant être ajoutée, à titre exceptionnel, si nécessaire, pour faciliter la communication entre les membres, selon ce que déterminera le comité intéressé, en tenant compte du fait que ces mesures ne créeront pas de précédent, en raison de la nature particulière des organes conventionnels, et sans préjudice du droit de chaque État Partie de communiquer avec les organes conventionnels dans l'une des six langues officielles de l'Organisation, et prie le Secrétaire général de lui faire rapport à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session ;

85. *Souligne* que les documents de l'Organisation doivent être traduits dans toutes les langues requises et en temps voulu, dans le strict respect du règlement intérieur de chaque organe délibérant ;

86. *Prie* le Secrétaire général de faire en sorte que la qualité des traductions dans les six langues officielles continue de s'améliorer, la fidélité devant être privilégiée ;

87. *Prie également* le Secrétaire général de continuer de veiller à ce que la terminologie employée par les services de traduction et d'interprétation corresponde aux normes linguistiques et terminologiques les plus récentes des langues officielles, afin que les prestations fournies soient de la plus haute qualité ;

88. *Prie en outre* le Secrétaire général de continuer d'alimenter et de tenir à jour le portail terminologique mondial pour que le personnel de l'Organisation, les États Membres et le grand public puissent l'utiliser et que la terminologie employée dans tous les centres de conférence de l'Organisation soit harmonisée ;

89. *Prie* le Secrétaire général, agissant en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, de continuer d'inviter les chefs des fonds, programmes et institutions spécialisées des

Nations Unies à envisager d'utiliser la terminologie officielle de l'Organisation et de lui faire rapport à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session ;

90. *Prie également* le Secrétaire général de continuer de s'employer à élaborer des politiques de recrutement, de sous-traitance et de coopération relatives au personnel des services linguistiques et de lui faire rapport à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session ;

91. *Prie en outre* le Secrétaire général de veiller à ce que tous les services linguistiques soient placés sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes conditions de travail et des mêmes moyens, afin qu'ils puissent fournir des prestations de la plus haute qualité, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service ;

92. *Note* qu'il est actuellement malaisé de trouver sur le marché local des personnes ayant les compétences linguistiques requises pour pourvoir les postes vacants du Groupe des services chargés des contenus de la Division des réunions et des services de publication et des groupes de traitement de texte des services de traduction de la Division de la documentation, et décide de déroger temporairement à la disposition 4.4 du Règlement du personnel en ce qui concerne ces postes, sauf décision contraire de sa part ;

93. *Prie* le Secrétaire général de prendre des mesures pour garantir que les États Membres bénéficient de la même qualité de service, dans le plein respect des particularités de chaque langue officielle et compte tenu du fait que les progrès informatiques ne procurent pas les mêmes avantages pour toutes les langues, notamment en remédiant aux disparités de charge de travail découlant de la structure des effectifs et des particularités de chaque langue, et de lui en rendre compte à sa quatre-vingt-unième session ;

94. *Redit* que le Secrétaire général doit veiller à ce que les moyens technologiques utilisés dans tous les centres de conférence soient compatibles et d'un maniement aisé dans toutes les langues officielles ;

95. *Se félicite* du développement du système de traduction assistée par ordinateur et de traduction automatique (eLUNa) et prie le Secrétaire général de lui rendre compte à sa quatre-vingt-unième session des éléments nouveaux relatifs, notamment, au rapport coûts-avantages de ce système et au maintien et au contrôle de la qualité ;

96. *Rappelle* la section VII de sa résolution 69/274 A du 2 avril 2015 et prie le Secrétaire général de veiller à ce que les besoins du personnel des services linguistiques soient pris en compte dans les stratégies de gestion souple de l'espace de travail et dans tout changement qui serait apporté aux dispositions logistiques, de sorte que les services fournis aux États Membres continuent de répondre aux plus hautes normes de qualité ;

97. *Rappelle également* la section IV de sa résolution 69/274 A et prie le Secrétaire général de garder à l'étude la question des conditions de travail des interprètes ;

98. *Prie* le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour pourvoir les postes vacants dans les services linguistiques, notamment dans les services de traduction et d'interprétation, dans les meilleurs délais et dans le plein respect des dispositions qu'elle a prises à cet égard dans ses résolutions régissant le recrutement du personnel linguistique, et de lui en rendre compte à sa quatre-vingt-unième session ;

99. *Prie également* le Secrétaire général de continuer de s'attacher à régler la question du recrutement et de la rétention du personnel des services linguistiques et

de redoubler d'efforts pour pourvoir les postes vacants et assurer une gestion prévisionnelle stratégique des besoins en personnel ;

100. *Prie en outre* le Secrétaire général de continuer à s'efforcer d'organiser les concours de recrutement de personnel linguistique suffisamment à l'avance pour que les postes des services linguistiques qui sont ou deviendront vacants puissent être pourvus sans retard, et de l'informer, à ses prochaines sessions, des mesures qui auront été prises à cet égard ;

101. *Prie* le Secrétaire général de continuer de tout faire pour faciliter la participation des candidats de toutes les régions aux concours de recrutement, notamment en organisant des concours à distance et en ouvrant si possible des centres d'examen à proximité des lieux où se trouvent ces candidats afin que le plus grand nombre de personnes qui posséderaient les qualifications requises puissent prendre part aux épreuves, et de lui rendre compte des progrès accomplis sur ce plan à ses prochaines sessions ;

102. *Souligne* qu'il importe de faire tout ce qu'il faut pour que les travaux de traduction, qu'ils soient faits en interne ou à l'extérieur, et les services d'interprétation, qu'ils soient assurés par des fonctionnaires ou des indépendants, soient de la plus haute qualité et prie le Secrétaire général de l'informer des mesures prises à cet égard, et d'appliquer les mêmes critères de contrôle de la qualité aux documents traduits à l'extérieur pour le compte des quatre centres de conférence et de lui faire rapport à ce sujet à ses prochaines sessions ;

103. *Note* que le Secrétaire général a arrêté des indicateurs de résultats et des méthodes de calcul des coûts applicables dans tous les centres de conférence afin de mettre en place une stratégie plus économique pour le traitement interne des documents et le prie de veiller à ce qu'ils soient bien utilisés dans les quatre principaux centres de conférence ;

104. *Invite* le Secrétaire général à appliquer des mesures similaires de contrôle de la qualité des services d'interprétation, en particulier des services fournis par des interprètes indépendants ;

105. *Se félicite* que le Secrétaire général ait pris des mesures, conformément à ses résolutions, afin de pourvoir au remplacement des fonctionnaires des services linguistiques qui partent à la retraite, et le prie de persévérer et de redoubler d'efforts, notamment de renforcer les liens de collaboration noués avec les établissements qui forment des spécialistes des langues, et grâce à une utilisation accrue des médias sociaux, en vue de satisfaire les besoins pour les six langues officielles de l'Organisation ;

106. *Prie* le Secrétaire général de continuer d'améliorer le programme de stages, notamment grâce à des partenariats avec des organismes qui promeuvent l'utilisation des langues officielles de l'Organisation ;

107. *Se félicite* des mémorandums d'accord conclus entre l'Organisation et 22 universités en vue de renforcer la formation des spécialistes des langues et de faciliter ainsi le recrutement de personnel linguistique compétent, et prie le Secrétaire général de garder à l'étude le nombre de mémorandums d'accord qu'il convient de conclure pour répondre aux besoins de l'Organisation et d'étoffer la liste des universités dans toutes les régions ;

108. *Prie* le Secrétaire général de continuer, par des efforts concertés, de promouvoir les programmes de collaboration, notamment les stages (rémunérés ou non), et d'adopter des méthodes novatrices pour mieux les faire connaître, notamment des partenariats avec les États Membres, les organisations internationales compétentes et les établissements d'enseignement des langues de toutes les régions,

en particulier afin de remédier au sérieux déséquilibre qui existe entre les candidats qualifiés originaires d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes et ceux des autres régions, et de lui faire rapport à ce sujet à sa quatre-vingt-unième session ;

109. *Note* que le Consortium panafricain pour un master en interprétation et en traduction vise à mettre en place, dans des centres d'excellence établis sur le continent africain, des programmes universitaires de troisième cycle ayant pour objet de former des traducteurs, des interprètes de conférence et des interprètes de proximité, et prie le Secrétaire général de continuer à lui faire rapport sur l'état d'avancement de ce projet ;

110. *Note également* qu'il est difficile de trouver et de fidéliser du personnel linguistique qualifié et qu'il est nécessaire de reconstituer la réserve de spécialistes dans les principaux centres de conférence, en particulier à New York et à Nairobi, pour éviter que les moyens dont le Secrétariat dispose pour fournir des services dans les six langues officielles s'amointrissent encore.

Annexe II

Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation, pour 2026

Notes explicatives

Les abréviations ci-après sont utilisées dans la présente annexe.

Dans la colonne « Organe »

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONU Tourisme	Organisation mondiale du tourisme
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies
UPU	Union postale universelle

Dans la colonne « Membres »

G	Gouvernements
E	Experts
ST	Secrétariat ou secrétariats

Dans la colonne « Services à assurer »

I	Interprétation
T	Traduction
PV	Procès-verbaux
SR	Comptes rendus analytiques
ER	Rédaction de rapports
A	Anglais
Ar	Arabe
C	Chinois
E	Espagnol
F	Français
R	Russe

A. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2026

(Au 17 juin 2025)

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
1.	Comité d'état-major	Charte, Chapitre VII, Article 47		9 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ArACEFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
2.	PNUD/FNUAP/UNOPS – Conseil d'administration	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Élection du Bureau	12 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Une réunion par an
3.	UNICEF – Conseil d'administration	Décision 2011/215 du Conseil économique et social	Élection du Bureau	12 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Une réunion par an
4.	ONU-Femmes – Conseil d'administration ^b	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Élection du Bureau	12 janvier	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
5.	CNUDCI – Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États)	Résolutions 2205 (XXI) et 76/229 de l'Assemblée générale	Cinquante-troisième session	12-16 janvier	New York	70 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
6.	Comité des droits de l'enfant ^c	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	101 ^e session	12-30 janvier	Genève	18 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
7.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103, 64/243 et 74/267 de l'Assemblée générale	Session d'hiver	12 janvier-17 avril ^{e, f, g} (à confirmer)	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
8.	Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Résolution 37/99 K et décision 54/418 de l'Assemblée générale	Quatre-vingtième-cinquième session	14-16 janvier (à confirmer)	Genève	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
9.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Cinquante et unième session	19-30 janvier	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
10.	Groupe de travail sur le remboursement du matériel appartenant aux contingents	Résolutions 49/233 et 59/298 de l'Assemblée générale		19-30 janvier	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les trois ans

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
11.	Conférence de plénipotentiaires des Nations Unies sur la prévention et la répression des crimes contre l'humanité	Résolution 79/122 de l'Assemblée générale	Première session du Comité préparatoire	19-30 janvier	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session du Comité préparatoire en 2026 et une autre session en 2027
12.	Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI) , S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Première partie	19 janvier-27 mars ^{e, f}	Genève	65 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
13.	Comité chargé des organisations non gouvernementales	Résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social	Session ordinaire	26-30 janvier et 4-6 et 20 février	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
14.	CNUCED – Groupe de travail du plan-programme et de l'exécution du programme	Résolution 114 (V) de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et résolution TD/B/67/6 et décisions 156 (XVII) et 559 (LXVII) du Conseil du commerce et du développement	Quatre-vingt-onzième session	26-30 janvier (à confirmer)	Genève	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
15.	Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles	Résolution 79/243 de l'Assemblée générale	Session d'élaboration du projet de texte du règlement intérieur de la Conférence des États Parties à la Convention	26-30 janvier	Vienne	195 G	I (AArCEFR)	T	–	
16.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	Résolution 20 (XXXVI) de la Commission des droits de l'homme et résolutions 7/12 , 16/16 , 27/1 et 54/14 du Conseil des droits de l'homme	138 ^e session	26-30 janvier	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an : une de cinq jours à Genève, une de cinq jours ailleurs et une de huit jours à Genève (mandat prorogé jusqu'en 2026)

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
17.	Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^c	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Cinquante-huitième session	26 janvier-6 février (à confirmer)	Genève	25 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
18.	Conseil économique et social	Charte, résolutions 68/1, annexe, par. 24, 72/305 et 75/290 A de l'Assemblée générale	Forum des partenariats	27 janvier (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	–	–	
19.	Conseil économique et social	Charte, résolutions 68/1, annexe, par. 11, et 75/290 A de l'Assemblée générale	Débat consacré aux questions de coordination	28 et 29 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
20.	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail des communications soumises au titre du Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ^c	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-quatrième session	29 et 30 janvier	Genève	5 E	I ^d	T	–	Trois sessions, soit 10 jours ouvrés, par an
21.	Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	289 ^e réunion	Janvier ^h	New York	11 ou 12 E	–	–	–	Six réunions par an
22.	Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Séance d'organisation	Janvier ^h	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
23.	Comité intergouvernemental de négociation sur la Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale	Résolution 79/235 de l'Assemblée générale	Quatrième session	2, 3, 6 et 9-13 février	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session d'organisation en 2025, trois sessions par an entre 2025 et 2027, et achèvement des travaux au plus tard en septembre 2027

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
24.	PNUD/FNUAP/UNOPS – Conseil d'administration	Résolutions 2029 (XX) , 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	2-6 février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
25.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises	Résolutions 17/4 , 26/22 et 53/3 du Conseil des droits de l'homme	Quarante-troisième session	2-6 février (à confirmer)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an (mandat prorogé jusqu'en 2026)
26.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban	Résolution 2002/68 de la Commission des droits de l'homme, décision 2002/270 du Conseil économique et social et résolutions 1/5, 11/12, 22/30 , 43/35 et 52/37 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-cinquième session	2-6 février	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions de cinq jours par an (mandat prorogé jusqu'en 2026)
27.	Comité des droits de l'enfant – groupe de travail de présession ^c	Résolutions 44/25 , 47/112 , 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	103 ^e session	2-6 février	Genève	18 E	I ^d	T	–	Trois sessions par an
28.	Organe international de contrôle des stupéfiants ^c	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	145 ^e session	2-6 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
29.	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique	Résolution 1472 A (XIV) et décisions 79/519 A et B de l'Assemblée générale	Soixante-troisième session	2-13 février	Vienne	104 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
30.	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^c	Résolutions 34/180 , 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-treizième session	2-20 février ^e	Genève	23 E	I ^e	T	SR	Trois sessions par an
31.	Commission du développement social	Résolutions 10 (II) , 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social	Soixante-quatrième session	2-11 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
32.	CNUDCI – Groupe de travail I (Récépissés d'entrepôt)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Quarante-troisième session	9-13 février	New York	70 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
33.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente-septième session	9-13 février	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

	Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2026)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
34.	Commission des limites du plateau continental ^c	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolutions 67/78, 75/239, 76/72, 77/248 et 78/69 de l'Assemblée générale	Soixante-sixième session	9 février-13 mars ^{e, i}	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
35.	Comité des droits économiques, sociaux et culturels ^c	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dix-neuvième session	9 février-6 mars ^e	Genève	18 E	I ^d	T	SR	Deux sessions par an
36.	UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	10-13 février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
37.	Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale	Session d'organisation et première partie de la session de 2026	12 février et 16 mars	New York	29 G	I (AArCEFR)	T	SR ^j	
38.	Commission du désarmement	Résolution S-10/2 de l'Assemblée générale	Session d'organisation	16 février	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
39.	CNUDCI – Groupe de travail II (Règlement des différends)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-troisième session	16-20 février ^e	New York	70 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
40.	Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente-cinquième session	16-20 février ^e	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
41.	Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail	Résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale	Session de fond	16 février-13 mars ^e	New York	157 G	I (AArCEFR)	T	–	
42.	ONU-Femmes – Conseil d'administration ^b	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	18 et 19 février	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
43.	Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session	18-20 février	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
44.	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail de présession ^c	Résolutions 45/124, 47/94, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-quinzième session	23-27 février	Genève	4 E	I ^d	T	–	Trois sessions par an

	Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2026)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
45.	Comité des politiques de développement	Résolution 1998/46 du Conseil économique et social	Vingt-huitième session	23-27 février	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
46.	Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant-session sur les communications ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	146 ^e session	23-27 février	Genève	9 E	I ^d	T	–	Trois sessions par an
47.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales	Résolution 54/9 du Conseil des droits de l'homme	Sixième session	23-27 février (à confirmer)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions de cinq jours chacune par an : deux à Genève et une à New York (mandat courant jusqu'en 2026)
48.	PAM – Conseil d'administration ^b	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	23-27 février (à confirmer)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
49.	Assemblée générale – Cinquième Commission	Charte et résolution 77/267, par. 24, de l'Assemblée générale	Première partie de la reprise de la session	23 février-27 mars ^f (à confirmer)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
50.	Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Soixante et unième session	23 février-3 avril ^f	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an pour une durée totale d'au moins 14 semaines
51.	Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Février ^e (une réunion)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une réunion chacune par an
52.	Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	Résolutions 248 (III), 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-deuxième session	Février ^e	New York	33 E	I (AF)	T	–	Trois sessions par an
53.	CEA	Résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social	Cinquante-huitième session	Février-mars ^{e, f}	Addis-Abeba	54 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
54.	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les peuples autochtones – Conseil d'administration	Résolution 40/131 de l'Assemblée générale	Quarantième session	2-6 mars (à confirmer)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an

	Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2026)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
55.	Comité des droits de l'homme ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	146 ^e session	2-19 mars	Genève	18 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
56.	Comité des droits des personnes handicapées ^c	Résolutions 61/106 , 66/229 et 68/268 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Trente-quatrième session	2-17 mars ^f	Genève	18 E	I ^d	T	SR	Deux sessions par an
57.	Commission de statistique	Résolution 1999/8 et décision 2020/211 du Conseil économique et social	Cinquante-septième session	3-6 mars	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
58.	Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme	Résolution 1994/54 de la Commission des droits de l'homme	Trente-neuvième session	9-11 mars (à confirmer)	Genève	92 G	I (AEF)	T	–	Une session de trois jours par an
59.	Groupe d'experts qualifiés chargé d'établir une étude complète de la question des zones exemptes d'armes nucléaires	Résolution 79/241 de l'Assemblée générale	Deuxième session	9-13 mars	New York	25 G	I (AArCEFR)	T		Trois sessions entre 2025 et 2026
60.	Commission des stupéfiants	Résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social	Soixante-neuvième session	9-13 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
61.	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration	Résolution 36/151 de l'Assemblée générale	Soixante-troisième session	9-13 mars	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
62.	Commission de la condition de la femme	Résolution 11 (II) et décision 1999/257 du Conseil économique et social	Soixante-dixième session	9-20 mars ^f	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
63.	CFPI	Résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale	101 ^e session	16-27 mars ^f	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
64.	Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	Résolutions 1273 (XLIII) , 1765 (LIV) et 2004/69 et décision 2024/305 du Conseil économique et social et résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale	Trente-deuxième session	23-26 mars	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions (de quatre jours chacune) par an, l'une à New York et l'autre à Genève
65.	CNUDCI – Groupe de travail IV (Commerce électronique)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	23-27 mars	New York	70 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
66.	CNUDCI – Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États)	Résolutions 2205 (XXI) et 76/229 de l'Assemblée générale	Cinquante-quatrième session	23-27 mars	Vienne	70 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
67.	Comité des droits des personnes handicapées – groupe de travail de présession ^c	Résolutions 67/160 et 68/268 de l'Assemblée générale	Vingt-deuxième session	23-27 mars (à confirmer)	Genève	6 E	I ^d	T	–	Deux sessions par an
68.	Groupe de travail à composition non limitée sur la réduction des menaces spatiales au moyen de normes, de règles et de principes de comportement responsable	Résolution 78/20 de l'Assemblée générale	Première session (à confirmer)	24-28 mars (à confirmer)	Genève		I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions de cinq jours en 2025 et 2026
69.	Conseil économique et social	Résolution 72/305 de l'Assemblée générale et résolution 2013/24 du Conseil économique et social	Réunion spéciale du Conseil sur la coopération internationale en matière fiscale	27 mars (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
70.	Comité du programme et de la coordination	Résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolutions 31/93 et 77/267 de l'Assemblée générale	Session d'organisation	30 mars (à confirmer)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
71.	Comité des disparitions forcées ^c	Résolutions 61/177 et 68/268 de l'Assemblée générale	Trentième session	30 mars-2 avril ^f	Genève	10 E	I ^d	T	SR	Deux sessions par an
72.	Assemblée générale – Sixième Commission	Résolution 79/128 de l'Assemblée générale	Reprise de la quatre-vingtième session	30 mars-2 avril	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
73.	Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Première réunion ordinaire	Mars ^f	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
74.	Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	290 ^e réunion	Mars ^f	New York	11 ou 12 E	–	–	–	Six réunions par an
75.	Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	214 ^e réunion	Mars ^f (une réunion)	New York	15 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
76.	PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	173 ^e réunion	Mars ^f	Nairobi	Voir note <i>k</i> ci-dessous	I (AArCEFR)	–	ER ⁱ	Quatre réunions par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
77.	ONU-Habitat – Conseil exécutif	Résolution 73/239 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	Mars ^f	Nairobi	36 G	I (AArCEFR)	–	ER ^l	Deux ou trois sessions par an
78.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Cinquante-deuxième session	4-15 avril ^g	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
79.	CNUDCI – Groupe de travail V (Droit de l'insolvabilité)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixante-huitième session	6-10 avril ^g	New York	70 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
80.	Commission du désarmement	Résolution S-10/2 de l'Assemblée générale	Session annuelle	6-24 avril ^g	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
81.	Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Soixante-quatorzième session	7-9 avril (à confirmer)	Addis-Abeba	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
82.	Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^c	Résolutions 45/158 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante-deuxième session	7 avril-1 ^{er} mai ^{g, m}	Genève	14 E	I ^d	T	SR	Deux sessions par an
83.	Comité contre la torture ^c	Résolutions 39/46 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-cinquième session	7 avril-1 ^{er} mai ^{g, m}	Genève	10 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
84.	Conseil économique et social	Charte, résolutions 68/1 , annexe, par. 11 d), et 72/305 de l'Assemblée générale	Réunions de gestion (élections)	8 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
85.	Comité d'experts de l'administration publique	Résolutions 2001/45 et 2003/60 et décisions 2012/252 et 2020/228 du Conseil économique et social	Vingt-cinquième session	13-17 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
86.	Commission de la population et du développement	Résolutions 150 (VII) , 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social	Cinquante-neuvième session	13-17 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
87.	Groupe de travail à composition non limitée sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace sous tous ses aspects	Décision 79/512 de l'Assemblée générale	Troisième session	13-17 avril (à confirmer)	Genève		I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an de 5 jours chacune (mandat courant jusqu'en 2028)

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
88.	CNUCED – Commission du commerce et du développement	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra, adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008	Seizième session	13-17 avril (à confirmer)	Genève	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
89.	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique	Résolution 1472 A (XIV) et décisions 79/519 A et B de l'Assemblée générale	Soixante-cinquième session	13-24 avril	Vienne	104 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
90.	Conseil économique et social	Charte, résolutions 68/1, annexe, par. 24, et 72/305 de l'Assemblée générale	Forum de la jeunesse	14-16 avril (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	–	–	
91.	Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine	Résolution 75/314 de l'Assemblée générale	Cinquième session	14-17 avril	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session de quatre jours par an, tantôt à Genève (années paires) et tantôt à New York ou ailleurs (années impaires)
92.	Commission de la science et de la technique au service du développement	Résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolutions 2002/37 et 2006/46 et décision 2003/291 du Conseil économique et social	Vingt-neuvième session	20-24 avril	Genève	43 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
93.	Conseil économique et social	Résolution 69/313 de l'Assemblée générale	Forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement, y compris la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec la Banque mondiale, le FMI, l'OMC et la CNUCED	20-24 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an (5 jours ou 10 réunions, y compris les 2 réunions de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la CNUCED)

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
94.	CNUDCI – Groupe de travail VI (Documents de cargaison négociables)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Quarante-huitième session	20-24 avril	New York	70 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
95.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine	Résolution 2002/68 de la Commission des droits de l'homme et résolutions 9/14 et 54/26 du Conseil des droits de l'homme	Trente-huitième session	20-24 avril	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an, l'une à Genève et l'autre à New York ou ailleurs (mandat prorogé jusqu'en 2026)
96.	CESAP	Résolutions 37 (IV) , 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social	Quatre-vingt-deuxième session	20-24 avril	Bangkok	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
97.	Instance permanente sur les questions autochtones	Résolution 2000/22 et décision 2020/218 du Conseil économique et social	Vingt-cinquième session	20 avril-1 ^{er} mai ^m	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
98.	Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme – Sous-Comité d'accréditation	Résolution 57/23 du Conseil des droits de l'homme	Troisième session	20 avril-1 ^{er} mai ^m	Genève		I (AArEF)	T	–	Deux sessions par an
99.	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^c	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	118 ^e session	20 avril-8 mai ^m	Genève	18 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
100.	Conseil des droits de l'homme – Mécanisme d'experts chargé de la question du droit au développement	Résolution 42/23 du Conseil des droits de l'homme	Treizième session	21-23 avril	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an, l'une à New York et l'autre à Genève
101.	Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale	Session d'organisation	22 avril (une réunion)	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	
102.	Commission préparatoire pour l'entrée en vigueur de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et la tenue de la première réunion de la Conférence des Parties à l'Accord	Décision 78/560 de l'Assemblée générale	Troisième session	23 mars-2 avril ^m	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions entre 2025 et 2026

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
103.	Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	Résolutions 78/223 , 79/186 , 46/152 et 56/119 de l'Assemblée générale	Quinzième Congrès	25-30 avril	Abou Dhabi	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les cinq ans
104.	Comité spécial du Conseil des droits de l'homme chargé d'élaborer des normes complétant la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Décision 3/103 et résolutions 6/21 et 57/25 du Conseil des droits de l'homme	Seizième session, première partie	27 avril-1 ^{er} mai ^m	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session en deux parties par an
105.	Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'examiner la possibilité d'élaborer un cadre réglementaire international relatif à la réglementation, à la supervision et au contrôle des activités des sociétés militaires et de sécurité privées	Résolutions 36/11 et 54/11 du Conseil des droits de l'homme	Septième session	27 avril-1 ^{er} mai ^m	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an (mandat prorogé jusqu'en 2026)
106.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente-septième session	27 avril-1 ^{er} mai ^m	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
107.	CNUCED – Commission de l'investissement, des entreprises et du développement	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra, adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008	Seizième session	27 avril-1 ^{er} mai ^m (à confirmer)	Genève	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
108.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales	Résolution 54/9 du Conseil des droits de l'homme	Septième session	27 avril-1 ^{er} mai ^m	New York	5 E	I (AArCEFR)	–	–	Trois sessions par an : deux à Genève et une à New York (mandat courant jusqu'en 2026)

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
109. Comité de l'information	Résolution 33/115 C de l'Assemblée générale	Quarante-huitième session	27 avril-8 mai ^m	New York	122 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
110. Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 ^{b, c}	Résolutions 2373 (XXII) et 70/25 de l'Assemblée générale et décision de la dixième Conférence d'examen [NPT/CONF.2020/66 (Part I)]	Onzième Conférence d'examen	27 avril-22 mai ^m	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les cinq ans
111. Commission du droit international	Résolutions 174 (II) et 78/108 et décisions 74/559 et 74/566 de l'Assemblée générale	Soixante-dix-septième session – première partie	27 avril-5 juin ^m (à confirmer)	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session en deux parties par an
112. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Avril ^g (une réunion)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une réunion chacune par an
113. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	Résolutions 248 (III) , 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-troisième session	Avril ^g	New York	33 E	I (AF)	T	–	Trois sessions par an
114. Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Deuxième réunion ordinaire	Avril ^g (à confirmer)	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
115. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration	Décision 1993/283 du Conseil économique et social	Soixante-deuxième session	Avril ^g (à confirmer)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
116. Groupe d'éminents experts indépendants sur la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban	Résolutions 56/266 et 74/137 de l'Assemblée générale	Douzième session	1 ^{er} -8 mai ^m	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session de quatre jours par an
117. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	Résolution 913 (X) de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session	4-8 mai	Vienne	31 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
118. Comité des droits de l'enfant ^c	Résolutions 44/25 , 47/112 , 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	102 ^e session	4-29 mai	Genève	18 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
119. Assemblée générale – Cinquième Commission	Charte	Deuxième partie de la reprise de la session	4-29 mai (à confirmer)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
120.	Conseil économique et social	Résolution 69/313 de l'Assemblée générale	Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable	6 et 7 mai (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an (deux jours)
121.	Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur les armes à feu ^c	Résolution 55/255 de l'Assemblée générale et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Treizième session	11 et 12 mai	Vienne	125 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
122.	Forum des Nations Unies sur les forêts	Résolutions 2000/35, 2006/49 et 2015/33 et décision 2011/249 du Conseil économique et social	Vingt et unième session	11-15 mai	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an de 2017 à 2030
123.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises	Résolutions 17/4 , 26/22 et 53/3 du Conseil des droits de l'homme	Quarante-quatrième session	11-15 mai (à confirmer)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an (mandat prorogé jusqu'en 2026)
124.	Organe international de contrôle des stupéfiants ^c	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	146 ^e session	11-22 mai	Vienna	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
125.	Comité du programme et de la coordination	Résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolutions 31/93 et 77/267 de l'Assemblée générale	Soixante-sixième session	11 mai-12 juin (à confirmer)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
126.	Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI) , S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Deuxième partie	11 mai-26 juin	Genève	65 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
127.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I) , 173 (II) , 32/103 , 64/243 et 74/267 de l'Assemblée générale	Session de printemps	11 mai-21 août	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
128. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^c	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Cinquante-huitième session	12-18 mai	Genève	25 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
129. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur le droit au développement	Résolution 1998/72 de la Commission des droits de l'homme, décision 1998/269 du Conseil économique et social, résolution 41/128 de l'Assemblée générale et résolutions 9/3 et 24/4 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-septième session	18-22 mai	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
130. Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe d'examen de l'application ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 1/1 de la Conférence des États Parties	Dix-septième session	18-22 mai	Vienne	191 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
131. Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur la prévention de la corruption ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/2 de la Conférence des États Parties	Dix-septième session	18-22 mai	Vienne	191 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
132. Comité chargé des organisations non gouvernementales	Résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social	Reprise de la session ordinaire	18-22 et 28 et 29 mai et 5 juin	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
133. Conseil économique et social	Charte, résolutions 68/1, annexe, par. 11 a), et 72/305 de l'Assemblée générale	Débat consacré aux activités opérationnelles de développement	27-29 mai (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
134. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 65/119 de l'Assemblée générale	Séminaire régional consacré à l'examen de la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la quatrième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme	Mai ^m (trois jours)	Région des Caraïbes (à confirmer)	29 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
135. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	291 ^e réunion	Mai ^m	New York	11 ou 12 E	–	–	–	Six réunions par an
136. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement	Résolution 32/197 et décision 77/567 de l'Assemblée générale		1 ^{er} juin	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
137. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail de présession ^c	Résolutions 44/25 , 47/112 , 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	104 ^e session	1 ^{er} -5 juin	Genève	18 E	I ^e	T	–	Trois sessions par an
138. Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects	Résolutions 73/69 , 74/60 , 75/241 et 79/40	Neuvième session	1 ^{er} -5 juin	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
139. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Résolution 1992/1 du Conseil économique et social	Trente-cinquième session	1 ^{er} -5 juin	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
140. Comité des contributions	Résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-sixième session	1 ^{er} -19 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
141. Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM	Résolutions 52/12 B , 64/289 et 65/176 de l'Assemblée générale	Réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM	5 juin	New York	36 G/36 G/ 36 G/41 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
142. Comité spécial du Conseil des droits de l'homme chargé d'élaborer des normes complétant la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Décision 3/103 et résolutions 6/21 et 57/25 du Conseil des droits de l'homme	Seizième session, deuxième partie	8-12 juin	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session en deux parties par an
143. Réunion des présidentes et présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme	Résolutions 46/111, 49/178 et 57/202 de l'Assemblée générale	Trente-huitième session	8-12 juin	Genève	8 E	I	T	–	Une session par an
144. PNUD/FNUAP/UNOPS – Conseil d'administration	Résolutions 2029 (XX), 48/162, 65/176 et 69/326 de l'Assemblée générale	Session annuelle	8-12 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
145. CCNUCC – réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention ^c	Résolutions 47/195, 48/189 et 67/210 de l'Assemblée générale	Soixante-quatrième session	9-18 juin	Bonn (Allemagne)	197 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
146. Conférence des États Parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées ^c	Résolutions 61/106 et 70/247, par. 53, de l'Assemblée générale et article 40 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Dix-neuvième session	9-11 juin	New York	174 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
147. Conseil économique et social	Charte, résolutions 68/1, annexe, par. 11 d), et 72/305 de l'Assemblée générale	Débat consacré à la gestion	10 et 11 juin (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
148. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	Résolution 1472 A (XIV) et décisions 73/517 et 79/519 A et B de l'Assemblée générale	Soixante-neuvième session	10-19 juin	Vienne	104 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
149. États Parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale	Quarante-deuxième réunion	15 juin	New York	169 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
150. États Parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer ^c	Résolutions 37/66, 49/28, 75/239, 76/72, 77/248, 78/69 et 79/144 de l'Assemblée générale	Trente-sixième réunion	15-19 juin	New York	168 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
151. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant-session sur les communications ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	147 ^e session	15-19 juin	Genève	9 E	I ^d	T	–	Trois sessions par an
152. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale	Reprise de la session	15-26 juin	New York	29 G	I (AArCEFR)	T	SR/	
153. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Soixante-deuxième session	15 juin-10 juillet	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an pour une durée totale d'au moins 14 semaines
154. Conseil économique et social	Résolution 75/290 A de l'Assemblée générale	Passage de la phase des secours aux activités de développement	16 juin	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session d'un jour par an, tantôt à Genève, tantôt à New York
155. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Session annuelle	16-19 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
156. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 , annexe, par. 11 b), de l'Assemblée générale	Débat consacré aux affaires humanitaires	17-19 juin	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session de trois jours par an, tantôt à Genève, tantôt à New York
157. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail des communications soumises au titre du Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ^c	Résolutions 55/70 , 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-cinquième session	18 et 19 juin	Genève	5 E	I ^d	T	–	Trois sessions, soit 10 jours ouvrés, par an
158. Processus consultatif informel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer	Résolutions 54/33 , 77/248 , 78/69 et 79/144 de l'Assemblée générale	Vingt-sixième réunion	22-26 juin	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session de huit réunions par an

	Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2026)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
159.	PAM – Conseil d’administration ^b	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l’Assemblée générale	Session annuelle	22-26 juin (à confirmer)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
160.	Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes ^c	Résolutions 34/180, 62/218 et 68/268 de l’Assemblée générale	Quatre-vingt-quatorzième session	22 juin-10 juillet	Genève	23 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
161.	CNUDCI	Résolution 2205 (XXI) de l’Assemblée générale	Cinquante-neuvième session	22 juin-10 juillet	Vienne	70 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
162.	Comité des droits de l’homme ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l’Assemblée générale	147 ^e session	22 juin-17 juillet	Genève	18 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
163.	États Parties à la Convention relative aux droits de l’enfant ^c	Résolution 44/25 de l’Assemblée générale	Vingt et unième réunion	23 juin	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
164.	ONU-Femmes – Conseil d’administration ^b	Résolution 64/289 de l’Assemblée générale	Session annuelle	23-25 juin	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
165.	Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur la traite des personnes ^c	Résolution 55/25 de l’Assemblée générale et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Seizième session	24 et 25 juin	Vienne	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
166.	Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Résolution 37/99 K et décision 54/418 de l’Assemblée générale	Quatre-vingt-sixième session	24-26 juin	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
167.	États Parties à la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes	Résolution 34/180 de l’Assemblée générale	Vingt-quatrième réunion	26 juin	New York	189 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
168.	Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur le trafic illicite de migrants ^c	Résolution 55/25 de l’Assemblée générale et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Treizième session	29 et 30 juin	Vienne	154 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
169.	Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Soixante-huitième session	29 juin-8 juillet	Genève	30 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
170.	Séminaire de droit international	Résolution 49/51 de l'Assemblée générale	Soixantième session	29 juin-17 juillet (à confirmer)	Genève	30 E	I (AEF)	–	–	Une session par an
171.	Commission du droit international	Résolution 174 (II) et 78/108 et décisions 74/559 et 74/566 de l'Assemblée générale	Soixante-dix-septième session – deuxième partie	29 juin-7 août (à confirmer)	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session en deux parties par an
172.	Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	Résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale	Conférence pour les annonces de contributions	Juin	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
173.	Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire	Résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX	Soixante-cinquième session	Juin	New York	5 E	I (AF)	T	–	Une session par an
174.	PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	174 ^e réunion	Juin	Nairobi	Voir note <i>k</i> ci-dessous	I (AArCEFR)	–	ER ^l	Quatre réunions par an
175.	UNRWA – Commission consultative	Résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale	Réunion annuelle	Juin	Amman	27 G	I (AArF)	T	–	Deux sessions par an
176.	Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur la coopération internationale ^c	Résolution 55/255 de l'Assemblée générale et décision 3/2 et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Dix-septième session	6 et 7 juillet	Vienne	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
177.	Conseil économique et social	Résolutions 66/288 , 67/290 et 68/1 de l'Assemblée générale	Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil – onzième session	6-10 juillet (à confirmer)	New York	197 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
178.	Groupe de travail à composition non limitée sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace sous tous ses aspects	Décision 79/512 de l'Assemblée générale	Quatrième session	6-10 juillet	Genève		I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an de cinq jours chacune (mandat courant jusqu'en 2028)

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
179.	Commission des limites du plateau continental ^c	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolutions 67/78 , 75/239 , 77/248 et 78/69 de l'Assemblée générale	Soixante-septième session	6 juillet-7 août ⁱ	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
180.	Groupe de travail à composition non limitée sur la réduction des menaces spatiales au moyen de normes, de règles et de principes de comportement responsable	Résolution 78/20 de l'Assemblée générale	Deuxième session (à confirmer)	7-11 juillet (à confirmer)	Genève		I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions de cinq jours chacune en 2025 et 2026
181.	Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Cinquantième session	8-10 juillet (à confirmer)	Genève	36 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
182.	Atelier sur l'application des paragraphes 113, 117 et 119 à 124 de la résolution 64/72 , des paragraphes 121, 126, 129, 130 et 132 à 134 de la résolution 66/68 et des paragraphes 181, 203 à 207, 209, 210, 213, 215 à 222 et 257 de la résolution 77/118	Résolutions 77/118 et 79/145 de l'Assemblée générale	Atelier sur la pêche de fond	13 et 14 juillet	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
183.	Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail d'experts gouvernementaux sur l'assistance technique ^c	Résolution 55/255 de l'Assemblée générale et décision 2/6 et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Dix-septième session	13 et 14 juillet	Vienne	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
184.	Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 , annexe, par. 11 c), de l'Assemblée générale	Débat de haut niveau, y compris la réunion ministérielle de trois jours du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé	13-16 juillet (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
		sous les auspices du Conseil, et examen ministériel annuel						
185. Groupe d'experts qualifiés chargé d'établir une étude complète de la question des zones exemptes d'armes nucléaires	Résolution 79/241 de l'Assemblée générale	Troisième session	13-17 juillet (à confirmer)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	Trois sessions entre 2025 et 2026
186. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail de présession ^c	Résolutions 45/124 , 47/94 , 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-seizième session	13-17 juillet (à confirmer)	Genève	4 E	I ^d	T –	Trois sessions par an
187. Conseil des droits de l'homme – Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones	Résolution 6/36 du Conseil des droits de l'homme	Dix-neuvième session	13-17 juillet	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
188. CFPI	Résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale	102 ^e session	13-24 juillet	Vienne	15 E	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
189. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Soixante-quinzième session	15-17 juillet (à confirmer)	New York	5 E	I (AArCEFR)	T –	Quatre sessions par an
190. Comité contre la torture ^c	Résolutions 39/46 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-sixième session	20 juillet-7 août	Genève	10 E	I ^d	T SR	Trois sessions par an
191. Conseil économique et social	Charte, résolutions 68/1 , annexe, par. 11 d), et 75/290 A de l'Assemblée générale	Débat consacré à la gestion	21 et 22 juillet (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR	
192. Comité des commissaires aux comptes	Résolution 74 (I) de l'Assemblée générale	Quatre-vingtième session ordinaire	21 et 22 juillet (à confirmer)	New York	3 E	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
193. Conseil économique et social	Charte, résolutions 68/1 , par. 10, 72/305 et 75/290 A de l'Assemblée générale	Session d'organisation	23 juillet (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR	
194. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	Résolutions 248 (III) , 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-quatrième session	27-31 juillet	New York	33 E	I (AF)	T –	Trois sessions par an
195. Comité des droits des personnes handicapées ^c	Résolutions 61/106 , 66/229 et 68/268 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Trente-cinquième session	27 juillet-21 août (à confirmer)	Genève	18 E	I ^d	T SR	Deux sessions par an

	Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2026)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
196.	Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI) , S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Troisième partie	27 juillet-11 septembre	Genève	65 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
197.	Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	292 ^e réunion	Juillet	New York	11 ou 12 E	–	–	–	Six réunions par an
198.	Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	215 ^e réunion	Juillet (une réunion)	New York	15 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
199.	Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente-sixième session	3-7 août (à confirmer)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
200.	Comité intergouvernemental de négociation sur la Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale	Résolution 79/235 de l'Assemblée générale	Cinquième session	3-15 août	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session d'organisation en 2025, trois sessions par an entre 2025 et 2027, et achèvement des travaux au plus tard en septembre 2027
201.	Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ⁿ	Résolution 2011/24 du Conseil économique et social	Seizième session	5-7 août	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
202.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente-huitième session	10-14 août (à confirmer)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
203.	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^c	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	119 ^e session	10-28 août	Genève	18 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
204.	Groupe de travail sur le renforcement de la Convention sur les armes biologiques ^{b, c}	Décision prise par les États Parties à la neuvième Conférence d'examen (BWC/CONF.IX/9 et BWC/MSP/2024/6)	Huitième session	17-28 août (à confirmer)	Genève		I (AArCEFR)	T	–	15 jours par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
205.	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique – Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires ^c	Résolution 66/201 de l'Assemblée générale	Dix-septième session	17-28 août	Oulan-Bator	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
206.	PNUD/FNUAP/UNOPS – Conseil d'administration	Résolutions 2029 (XX) , 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	24-28 août	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
207.	Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur un protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant les droits à l'éducation de la petite enfance, à l'enseignement préprimaire gratuit et à l'enseignement secondaire gratuit	Résolution 56/5 du Conseil des droits de l'homme	Deuxième session	24-28 août (à confirmer)	Genève		I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
208.	Comité des droits des personnes handicapées – groupe de travail de présession ^c	Résolutions 67/160 et 68/268 de l'Assemblée générale	Vingt-troisième session	24-28 août	Genève	6 E	I ^c	T	–	Deux sessions par an
209.	Conférence diplomatique des Nations Unies sur la protection des personnes en cas de catastrophe	Résolution 79/128 de l'Assemblée générale	Réunion du Comité préparatoire	31 août-4 septembre	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
210.	Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe d'examen de l'application ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 1/1 de la Conférence des États Parties	Première reprise de la dix-septième session	31 août-4 septembre	Vienne	190 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
211.	Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – réunions intergouvernementales	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 4/2 de la Conférence des États Parties	Quinzième réunion	31 août-4 septembre	Vienne	191 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2026)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
d'experts à composition non limitée pour le renforcement de la coopération internationale ^c									
212. Mécanisme international d'experts indépendants chargé de promouvoir la justice et l'égalité raciales dans le contexte du maintien de l'ordre	Résolutions 47/21 et 56/13 du Conseil des droits de l'homme	Cinquième session	31 août-4 septembre (à confirmer)	Genève		I (AArCEFR)	T	–	Une session par an (mandat courant jusqu'en 2027)
213. Comité des droits de l'enfant ^c	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	103 ^e session	31 août-18 septembre	Genève	18 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
214. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	1 ^{er} -4 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
215. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique	Résolution 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social	Trente-troisième réunion	7-11 septembre (à confirmer)	Addis-Abeba ou une autre capitale de la région	54 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
216. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Soixante-troisième session	7 septembre-9 octobre (à confirmer)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an pour une durée totale d'au moins 14 semaines
217. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale	Session de fond	8-14 septembre	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
218. Assemblée générale	Charte et résolutions 57/301, par. 1, et 75/325, par. 50, de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-unième session	8 septembre-décembre ^{a, p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV/ SR ^r	
219. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^b	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	9 et 10 septembre ^s	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
220. États Parties à la Convention sur les armes à sous-munitions ^{b, c}	Résolution 64/36 de l'Assemblée générale	Troisième Conférence d'examen	14-18 septembre (à confirmer)	Genève ou Vientiane (à confirmer)	59 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

	Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2026)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
221.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	Résolution 20 (XXXVI) de la Commission des droits de l'homme et résolutions 7/12, 16/16, 27/1 et 54/14 du Conseil des droits de l'homme	140 ^e session	14-23 septembre ^o	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an : une de cinq jours à Genève, une de cinq jours ailleurs et une de huit jours à Genève (mandat prorogé jusqu'en 2026)
222.	Comité des disparitions forcées ^c	Résolutions 61/177 et 68/268 de l'Assemblée générale	Trente et unième session	14 septembre-2 octobre ^o	Genève	10 E	I ^d	T	SR	Deux sessions par an
223.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103, 64/243 et 74/267 de l'Assemblée générale	Session d'automne	14 septembre-18 décembre ^{o, p, q} (à confirmer)	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
224.	Comité des droits de l'enfant – groupe de travail de présession ^c	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	105 ^e session	21-25 septembre ^o	Genève	18 E	I ^d	T	–	Trois sessions par an
225.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises	Résolutions 17/4, 26/22 et 53/3 du Conseil des droits de l'homme	Quarante-cinquième session	21-25 septembre ^o (à confirmer)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an (mandat prorogé jusqu'en 2026)
226.	CNUDCI – Groupe de travail I (Récépissés d'entrepôt)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Quarante-quatrième session	21-25 septembre ^o (à confirmer)	Vienne	70 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
227.	Assemblée générale	Charte et résolutions 57/301, par. 2, et 75/325, par. 50	Débat général – quatre-vingt-unième session	22 septembre-2 octobre	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV/SR ^r	
228.	CNUDCI – Groupe de travail II (Règlement des différends)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-quatrième session	28 septembre-2 octobre (à confirmer)	Vienne	70 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
229.	Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes	Résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social	Trente-troisième réunion	28 septembre-2 octobre (à confirmer)	Santiago ou une autre capitale de la région	46 G	I (AEF)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
230. Comité des droits économiques, sociaux et culturels ^c	Résolutions 1982/33 , 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingtième session	28 septembre-16 octobre	Genève	18 E	I ^d	T	SR	Deux sessions par an
231. Assemblée générale	Résolutions 69/58 et 70/34 de l'Assemblée générale	Célébration de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires	Septembre ^o	New York	193 G	I (AArCEFR)	–	–	Une réunion par an
232. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	293 ^e réunion	Septembre ^o	New York	11 ou 12 E	–	–	–	Six réunions par an
233. PNUE – Sous-Comité annuel du Comité des représentants permanents	Décision 27/2 du Conseil d'administration du PNUE	Treizième session	Septembre ^o	Nairobi	Voir note <i>k</i> ci-dessous	–	–	–	Une session par an
234. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	175 ^e réunion	Septembre ^o	Nairobi	Voir note <i>k</i> ci-dessous	I (AArCEFR)	–	ER ^f	Quatre réunions par an
235. États Parties au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants du Comité contre la torture ^c	Résolution 39/46 A de l'Assemblée générale	Onzième session	1 ^{er} octobre	Genève	38G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans (années paires)
236. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail des communications soumises au titre du Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ^c	Résolutions 55/70 , 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-sixième session	2 octobre	Genève	5 E	I ^d	T	–	Trois sessions, soit 10 jours ouvrés, par an
237. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant-session sur les communications ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	148 ^e session	5-9 octobre	Genève	9 E	I ^d	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
238. CNUCED – Groupe de travail du plan-programme et de l'exécution du programme	Résolution 114 (V) de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et résolution TD/B/67/6 et décisions 156 (XVII) et 559 (LXVII) du Conseil du commerce et du développement	Quatre-vingt-douzième session	5-9 octobre (à confirmer)	Genève	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
239. CNUDCI – Groupe de travail IV (Commerce électronique)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixante-deuxième session	5-9 octobre (à confirmer)	Vienne	70 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
240. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^c	Résolutions 34/180 , 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-quinzième session	5-23 octobre	Genève	23 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
241. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban	Résolution 2002/68 de la Commission des droits de l'homme, décision 2002/270 du Conseil économique et social et résolutions 1/5 , 11/12 , 22/30 , 43/35 et 52/37 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-sixième session	12-16 octobre	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions de cinq jours par an (mandat prorogé jusqu'en 2026)
242. HCR – Comité exécutif	Résolutions 1166 (XII) et 74/129 de l'Assemblée générale et décision 2021/208 du Conseil économique et social	Soixante-dix-septième session	12-16 octobre	Genève	107 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
243. CNUDCI – Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États)	Résolutions 2205 (XXI) et 76/229 de l'Assemblée générale	Cinquante-cinquième session	12-16 octobre	Vienna	70 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
244. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique	Résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social	Quarante-septième réunion	12-16 octobre (à confirmer)	Bangkok ou une autre capitale de la région	53 G	–	T	–	Une session par an
245. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration	Résolution 36/151 de l'Assemblée générale	Soixante-quatrième session	12-16 octobre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an

	Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2026)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
246.	Comité des droits de l'homme ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	148 ^e session	12-30 octobre	Genève	18 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
247.	Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée ^c	Résolutions 55/25 et 58/4 de l'Assemblée générale et décision 12/2 de la Conférence des Parties	Treizième session	19-23 octobre	Vienne	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
248.	Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme	Résolution 26/9 du Conseil des droits de l'homme	Douzième session	19-23 octobre (à confirmer)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
249.	Commission des limites du plateau continental ^c	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolutions 67/78 , 75/239 , 76/72 , 77/248 et 78/69 de l'Assemblée générale	Soixante-huitième session	19 octobre–20 novembre ^p	New York	21 E	I (AArCEFR)	–	–	Trois sessions par an
250.	Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	Résolutions 1273 (XLIII) , 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social et résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale	Trente-troisième session	20-23 octobre	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions (de quatre jours ouvrés chacune) par an, l'une à New York et l'autre à Genève
251.	Conseil des droits de l'homme – Mécanisme d'experts chargé de la question du droit au développement	Résolution 42/23 du Conseil des droits de l'homme	Quatorzième session	26-28 octobre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an, l'une à New York et l'autre à Genève
252.	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail de présession ^c	Résolutions 45/124 , 47/94 , 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-dix-septième session	26-30 octobre	Genève	4 E	I ^d	T	–	Trois sessions par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
253.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente-huitième session	26-30 octobre (à confirmer)	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
254.	Organe international de contrôle des stupéfiants ^c	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	147 ^e session	27 octobre-13 novembre ^p	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
255.	CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication	Résolution 1982/67 du Conseil économique et social	Quarante-troisième session	28-30 octobre (à confirmer)	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
256.	Conseil des droits de l'homme – forum intersessions des droits économiques, sociaux et culturels (Forum social)	Résolution 6/13 du Conseil des droits de l'homme	Dix-huitième session	29 et 30 octobre	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
257.	Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international	Résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale	Soixante et unième session	Octobre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
258.	Assemblée générale – Première Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-unième session	Octobre-novembre ^{p, q} (à confirmer)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV ^r	
259.	Assemblée générale – Quatrième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-unième session	Octobre-novembre ^{p, q} (à confirmer)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
260.	Assemblée générale – Deuxième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-unième session	Octobre-novembre ^{p, q} (à confirmer)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
261.	Assemblée générale – Troisième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-unième session	Octobre-novembre ^{p, q} (à confirmer)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
262.	Assemblée générale – Sixième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-unième session	Octobre-novembre ^{p, q} (à confirmer)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	

	Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2026)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
263.	Assemblée générale – Cinquième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-unième session	Octobre-novembre ^{p, q} (à confirmer)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
264.	ONU-Habitat – groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur le logement convenable pour tous ^b	Résolution 79/214 de l'Assemblée générale et résolution 2/7 de l'Assemblée d'ONU-Habitat (figurant dans le document A/79/8)	Troisième session	Octobre ou novembre ^{p, q}	Nairobi	193 G	I (AArCEFR)		ER ⁱ	Une session par an (mandat courant jusqu'en 2029)
265.	Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe d'examen de l'application ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 1/1 de la Conférence des États Parties	Deuxième reprise de la dix-septième session	2-6 novembre	Vienne	191 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
266.	Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur le recouvrement d'avoirs ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 1/4 de la Conférence des États Parties	Vingtième session	2-6 novembre	Vienne	191 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
267.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales	Résolution 54/9 du Conseil des droits de l'homme	Huitième session	2-6 novembre (à confirmer)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions de cinq jours chacune par an : deux à Genève et une à New York (mandat courant jusqu'en 2026)
268.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Cinquante-troisième session	2-13 novembre ^p (à confirmer)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
269.	Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^c	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Cinquante-neuvième session	2-13 novembre ^p	Genève	25 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
270.	Comité contre la torture ^c	Résolutions 39/46 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-septième session	2-27 novembre ^{p q}	Genève	10 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
271.	Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, c}	CCW/AP.II/CONF.12/6 , CCW/P.V/CONF/2010/11 et résolution 70/71 de l'Assemblée générale	Réunion d'experts	9 novembre ^p	Genève	72 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
272.	CNUDCI – Groupe de travail VI (Documents de cargaison négociables)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Quarante-neuvième session	9-13 novembre ^p (à confirmer)	Vienne	70 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
273.	Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme – Sous-Comité d'accréditation	Résolution 57/23 du Conseil des droits de l'homme	Quatrième session	9-20 novembre ^p	Genève		I (AArEF)	T	–	Deux sessions par an
274.	CCNUCC – Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires ^c	Résolutions 47/195 , 48/189 et 67/210 de l'Assemblée générale	Trente et unième session	9-20 novembre ^p	À déterminer	197 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
275.	Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination – Groupe d'experts ^{b, c}	Protocole II modifié, art. 13, par. 1, et résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Groupe d'experts	10 et 11 novembre	Genève	92 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

	Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2026)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
276.	Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, c}	Protocole corrigé, art. 10, et résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Vingtième Conférence des Hautes Parties contractantes	12 novembre (à confirmer)	Genève	72 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
277.	Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, c}	Protocole II modifié, art. 13, par. 1, et résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Vingt-huitième Conférence annuelle	13 novembre	Genève	92 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
278.	Conseil des droits de l'homme – Forum sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit	Résolution 28/14 du Conseil des droits de l'homme	Sixième session	16 et 17 novembre	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
279.	Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination	Résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Septième Conférence d'examen	16-20 novembre (à confirmer)	Genève		I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les cinq ans
280.	Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive	Décision 73/546 de l'Assemblée générale	Septième session	16-20 novembre ^s	New York		I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
281. CNUDCI – Groupe de travail V (Droit de l'insolvabilité)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixante-neuvième session	16-20 novembre (à confirmer)	Vienne	70 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
282. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient	Résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social	Cinquante-huitième session	16-20 novembre (à confirmer)	Beyrouth ou une autre capitale de la région	23 G	I (AArR)	T	–	Une session par an
283. PAM – Conseil d'administration ^b	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	16-20 novembre (à confirmer)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
284. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^c	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	120 ^e session	16 novembre-11 décembre ^q (à confirmer)	Genève	18 E	I ^d	T	SR	Trois sessions par an
285. Groupe des auditeurs externes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique	Résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale	Soixante-sixième session ordinaire	23 et 24 novembre ^{q, s} (à confirmer)	New York	9 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
286. Conseil des droits de l'homme – Forum sur les entreprises et les droits de l'homme	Résolutions 17/4 et 26/22 du Conseil des droits de l'homme	Quinzième session	23-25 novembre ^q (à confirmer)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
287. CNUCED – Conseil du commerce et du développement	Résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	Soixante-treizième session	23-27 novembre ^q	Genève	155 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
288. Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Soixante-neuvième session	23 novembre-1 ^{er} décembre ^q	Genève	30 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
289. Comité des commissaires aux comptes	Résolution 74 (I) de l'Assemblée générale	Cinquante-sixième session extraordinaire	24 novembre ^q (à confirmer)	New York	3 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
290.	Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien	25 novembre (à confirmer)	New York	26 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
291.	Conseil des droits de l'homme – Forum sur les questions relatives aux minorités	Résolutions 6/15 et 19/23 du Conseil des droits de l'homme	Dix-neuvième session	26 et 27 novembre (à confirmer)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
292.	Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires	Résolutions 72/31 , 77/54 et 79/38 de l'Assemblée générale et TPNW/MSP/2025/11/Rev.1	Première Conférence d'examen	30 novembre-4 décembre	New York		I (AArCEFR)	T	–	
293.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine	Résolution 2002/68 de la Commission des droits de l'homme et résolutions 9/14 et 54/26 du Conseil des droits de l'homme	Trente-neuvième session	30 novembre-4 décembre	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an, l'une à Genève et l'autre à New York ou ailleurs (mandat prorogé jusqu'en 2026)
294.	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration	Résolution 46/122 de l'Assemblée générale	Trente et unième session	30 novembre-4 décembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
295.	États Parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ^{b, c}	Paragraphe 1 de l'article 11 et paragraphe 2 de l'article 12 de la Convention, rapport final de la vingt et unième Assemblée des États Parties (APLC/MSP.21/2023/18 , par. 60) et paragraphe 9 de la résolution 78/45 de l'Assemblée générale	Vingt-troisième session	30 novembre-4 décembre	Genève	156 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les cinq ans

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
296. Réunions des rapporteuses et rapporteurs spéciaux, des représentantes et représentants spéciaux, des expertes et experts indépendants et des présidentes et présidents des groupes de travail du Conseil des droits de l'homme	Résolution 2002/84 et décision 2005/113 de la Commission des droits de l'homme	Trente-deuxième session	30 novembre-4 décembre	Genève	À déterminer	I (AEF)	T	–	Une session par an
297. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^c	Résolutions 45/158 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante-troisième session	30 novembre-11 décembre (à confirmer)	Genève	14 E	I ^d	T	SR	Deux sessions par an
298. Comité intergouvernemental de négociation sur la Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale	Résolution 79/235 de l'Assemblée générale	Sixième session	30 novembre-11 décembre	Nairobi	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session d'organisation en 2025, trois sessions par an entre 2025 et 2027, et achèvement des travaux au plus tard en septembre 2027
299. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	294 ^e réunion	Novembre ^{p, q}	New York	11 ou 12 E	–	–	–	Six réunions par an
300. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Novembre ^{p, q} (une réunion)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une réunion chacune par an
301. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Décision 2001/321 du Conseil économique et social	Deuxième session ordinaire	Novembre ^{p, q, s}	New York	31 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
302. ONU-Habitat – Conseil exécutif	Résolution 73/239 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	Novembre ^{p, q} (deux ou trois jours)	Nairobi	36 G	I (AArCEFR)	–	ER ⁱ	Deux ou trois sessions par an
303. UNRWA – Commission consultative	Résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale	Session ordinaire	Novembre ^{p, q}	Amman	27 G	I (AArF)	T	–	Deux sessions par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
304.	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration	Décision 1993/283 du Conseil économique et social	Soixante-troisième session	Novembre ^{p, q}	À déterminer	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
305.	PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	176 ^e réunion	Novembre/décembre ^{p, q}	Nairobi	Voir note <i>k</i> ci-dessous	I (AArCEFR)	–	ER ^l	Quatre réunions par an
306.	Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	Résolution 55/75 de l'Assemblée générale	Conférence pour les annonces de contributions	1 ^{er} décembre (à confirmer)	Genève	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
307.	Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Soixante-seizième session	1 ^{er} -4 décembre ^s (à confirmer)	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
308.	Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026 visant à accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6 : garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	Résolution 78/327 de l'Assemblée générale		2-4 décembre	Émirats arabes unis	196 G	I (AArCEFR)	T	–	
309.	Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Cinquante et unième session	2-5 décembre	Genève	36 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
310.	Commission des stupéfiants et Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Décision 2011/259 du Conseil économique et social	Réunions conjointes de la Commission des stupéfiants (reprise de la soixante-neuvième session) et de la Commission pour la prévention du crime	3 décembre (à confirmer)	Vienne	53 G/40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session conjointe par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
		et la justice pénale (reprise de la trente- cinquième session)							
311. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Décision 2009/251 du Conseil économique et social	Reprise de la trente-cinquième session	4 décembre (à confirmer)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
312. Commission des stupéfiants	Résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social	Reprise de la soixante-neuvième session	4 décembre (à confirmer)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
313. Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles	Résolution 79/243 de l'Assemblée générale	Première session de négociation d'un projet de protocole additionnel à la Convention	7-18 décembre (à confirmer)	Vienne	195 G	I (AArCEFR)	T		
314. Groupe de travail sur le renforcement de la Convention sur les armes biologiques ^{b, c}	Décision prise par les États Parties à la neuvième Conférence d'examen (BWC/CONF.IX/9 et BWC/MSP/2024/6)	Neuvième session	7-11 décembre (à confirmer)	Genève		I (AArCEFR)	T	–	15 jours par an
315. Réunion des États Parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ^{b, c}	Décision prise par les États Parties à la neuvième Conférence d'examen (BWC/CONF.IX/9 et BWC/MSP/2024/6) et résolution 2826 (XXVI) de l'Assemblée générale	Session annuelle	14- 16 décembre (à confirmer)	Genève	172 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
316. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
317. Comité des relations avec le pays hôte	Résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
318. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	26 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
319. Conseil économique et social	Charte et résolutions 50/227 , 61/16 et 68/1 de l'Assemblée générale	Séances et consultations	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR/	Selon les besoins

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
320.	PNUD/FNUAP/UNOPS – Conseil d'administration	Résolutions 2020 (XX) , 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Réunions d'information et consultations	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Selon les besoins
321.	Bureau	Articles 40 à 43 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	28 G	I (AArCEFR)	–	–	Selon les besoins
322.	Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Séances d'organisation, réunions intersessions et sessions extraordinaires	Selon les besoins	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR ^j	Selon les besoins
323.	Commission de consolidation de la paix	Résolution 60/180 de l'Assemblée générale et résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	31 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
324.	Conseil de sécurité	Charte		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins
325.	Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique	S/2002/207		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
326.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
327.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	Résolution 1518 (2003) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
328.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	Résolution 1533 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
329.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
330. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Résolution 1591 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
331. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	Résolution 1636 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
332. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)	Résolution 1718 (2006) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
333. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye	Résolution 1970 (2011) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
334. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)	Résolution 1988 (2011) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
335. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau	Résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
336. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2745 (2024)	Résolutions 2127 (2013) et 2745 (2024) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
337. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014)	Résolution 2140 (2014) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
338. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud	Résolution 2206 (2015) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
339. Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution 2713 (2023) concernant les Chabab	Résolution 2713 (2023) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
340. Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique	Résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés									
341. Groupe de travail du Conseil de sécurité créé par la résolution 1566 (2004)	Résolution 1566 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
342. Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés	Résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
343. Conseil de sécurité – Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix	S/PRST/2001/3		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
344. Conseil de sécurité – Comité d'experts	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1re séance, en 1946		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
345. Conseil de sécurité – Comité pour les réunions hors Siège du Conseil	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625e séance, en 2005		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
346. Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42e séance, en 1946		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
347. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail	Résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	154 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
348. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction)	Charte		Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV ^j	Selon les besoins
349. CNUCED – consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	Voir note <i>t</i> ci-dessous	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)
350. CNUCED – réunions directives du Conseil du commerce et du développement	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 18 réunions)	Genève	155 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 18 réunions)

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
351. CNUCED – autres conférences et réunions sur les produits de base	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	Voir note <i>t</i> ci-dessous	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)
352. CNUCED – séminaires et groupes d'études	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 20 réunions)	Genève	Voir note <i>t</i> ci-dessous	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 20 réunions)
353. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Réunions d'information et consultations	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Selon les besoins
354. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine	Résolution 194 (III) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins
355. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B, 33/28, 77/22 et 77/23 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine	À déterminer (trois jours)	À déterminer	26 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
356. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B, 33/28, 77/22 et 77/23 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne	À déterminer (trois jours)	À déterminer	26 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
357. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B, 33/28, 77/22 et 77/23 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Jérusalem	À déterminer (trois jours)	À déterminer	26 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
358. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B, 33/28, 77/22 et 77/23 de l'Assemblée générale	Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien	À déterminer (trois jours)	À déterminer	26 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
359.	CEPALC	Résolutions 106 (VI) et 2016/13 et décision 1985/188 du Conseil économique et social et résolution 661 (XXXIV) de la CEPALC	Quarante et unième session	À déterminer	République dominicaine	45 G	I	T	–	Une session tous les deux ans
360.	CEE – comités et groupes de travail	Résolution 36 (IV) du Conseil économique et social		À déterminer	Genève	56 G	À déterminer	T	–	Jusqu'à trois sessions par semaine dans la limite autorisée pour la CEE
361.	CESAO	Résolutions 1818 (LV) , 2089 (LXIII) et 1994/26 du Conseil économique et social	Trente-deuxième session ministérielle	À déterminer	À déterminer	18 G	I	T	–	Une session tous les deux ans
362.	Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'élaborer un instrument juridiquement contraignant sur la promotion et la protection des droits humains des personnes âgées	Résolution 58/13 du Conseil des droits de l'homme	À déterminer	À déterminer	Genève		À déterminer	–	–	Deux sessions par an
363.	CNUCED – réunions d'experts	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra, adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008, et section A de la partie I du Mandat de Doha, adopté à la treizième session de la Conférence, tenue à Doha du 21 au 26 avril 2012		À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Jusqu'à huit réunions (de trois jours chacune) par an
364.	UNITAR – Conseil d'administration	Résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale		À déterminer (deux ou trois jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
365. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	Résolution 20 (XXXVI) de la Commission des droits de l'homme et résolutions 7/12, 16/16, 27/1 et 54/14 du Conseil des droits de l'homme	139 ^e session	À déterminer	À déterminer	5 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an : une de cinq jours à Genève, une de cinq jours ailleurs et une de huit jours à Genève (mandat prorogé jusqu'en 2026)
366. Tribunal d'appel des Nations Unies	Résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York/ Genève/ Nairobi	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
367. Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies	Résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York/ Genève/ Nairobi	À déterminer	À déterminer	T	–	Selon les besoins
368. Conférence internationale de haut niveau des Nations Unies sur le désarmement nucléaire	Résolutions 67/39, 68/32, 71/71, 73/40, 74/54, 75/45, 76/36, 77/47, 78/27 et 79/47 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	
369. UNU – Conseil	Résolutions 3081 (XXVIII) et 68/236 de l'Assemblée générale		À déterminer (une semaine)	Tokyo	12 E	I (AF)	T	–	Une session par an
370. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Décision 2001/321 du Conseil économique et social	Première session ordinaire	À déterminer	À déterminer	31 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.

^c Organe conventionnel.

^d En application du paragraphe 58 de la résolution 74/262 de l'Assemblée générale, un maximum de quatre langues de travail officielles sera attribué aux travaux des organes conventionnels des droits de l'homme, une cinquième langue officielle pouvant être ajoutée, à titre exceptionnel, si nécessaire, pour faciliter la communication entre les membres, selon ce que déterminera le comité intéressé, en tenant compte du fait que ces mesures ne créeront pas de précédent, en raison de la nature particulière des organes conventionnels, et que chaque État partie conserve la faculté de communiquer avec les organes conventionnels dans l'une des six langues officielles de l'Organisation.

(Voir suite des notes page suivante)

(Suite des notes du tableau)

- ^e En application du paragraphe 7 de la résolution 78/245 de l'Assemblée générale, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du Nouvel An lunaire, qui tombe le 17 février.
- ^f En application du paragraphe 5 de la résolution 72/19 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où le Novruz est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui tombe le 20 mars 2026.
- ^g En application du paragraphe 4 de la résolution 56/242 de l'Assemblée générale et comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, qui tombe le 10 avril 2026.
- ^h En application du paragraphe 4 de la résolution 56/242 de l'Assemblée générale et comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du Noël orthodoxe, qui tombe le 7 janvier 2026.
- ⁱ Les réunions qui doivent se tenir du 9 au 13 février et du 2 au 6 mars 2026 pendant la soixante-sixième session et du 6 au 10 juillet et du 27 au 31 juillet 2026 pendant la soixante-septième session peuvent bénéficier de services de conférence.
- ^j Pour les séances plénières uniquement.
- ^k Conformément au paragraphe 8 de la décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE, le Comité des représentants permanents se compose des représentants de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres de ses institutions spécialisées, et de l'Union européenne, accrédités par le PNUE, qu'ils soient établis à Nairobi ou ailleurs.
- ^l L'Office des Nations Unies à Nairobi établit des rapports de réunion (prise de notes, compilation et édition) pour le compte des secrétariats techniques des réunions dont il assure le service. Ces rapports sont de nature technique et se distinguent des autres types de comptes rendus de réunions établis par le Secrétariat.
- ^m En application du paragraphe 6 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où la Journée du Vesak est célébrée sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui tombe le 1^{er} mai 2026.
- ⁿ Conformément à l'exposé oral concernant les incidences sur le budget-programme présenté en 2011 à la création du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le Comité peut tenir sa session annuelle à New York seulement pendant les périodes de faible activité, c'est-à-dire début janvier ou en août. Si une session annuelle se tient en dehors des périodes de faible activité à New York, des services d'interprétation ne peuvent être fournis que « sous réserve des disponibilités ».
- ^o En application du paragraphe 5 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où Yom Kippour est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui tombe le 21 septembre 2026.
- ^p En application du paragraphe 7 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où Diwali est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui tombe le 9 novembre 2026.
- ^q En application du paragraphe 8 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où Gurpurab est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui tombe le 24 novembre 2026.
- ^r Des procès-verbaux sont établis pour les séances plénières de l'Assemblée générale et les séances de la Première Commission.
- ^s Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.
- ^t Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED (résolution 80 (III) de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, par. 9].

B. Organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l’Assemblée générale à sa quatre-vingtième session

(Au 17 juin 2025)

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2026)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
1.	Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l’Assemblée générale ^b	Résolutions 63/309 et 68/307 de l’Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
2.	Groupe de travail à composition non limitée chargé d’examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l’augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d’autres questions ayant trait au Conseil de sécurité ^b	Résolution 48/26 de l’Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
3.	Comité spécial chargé d’enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l’homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés	Résolution 2443 (XXIII) de l’Assemblée générale		À déterminer	Geneva	3 G	I (AArF)	T	PV ^c	
4.	Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l’Organisation	Résolution 3349 (XXIX) de l’Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
5.	Groupe de travail chargé d’étudier le financement de l’Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	Résolution 2656 (XXV) de l’Assemblée générale		À déterminer	New York	9 G	I (AArCEFR)	T	–	

^a Les langues dans lesquelles des services d’interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l’organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b Des services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l’Assemblée générale.

^c En cas d’audition seulement.

C. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, pour 2026

(Au 17 juin 2025)

	<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2025)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1.	Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	Quarante-neuvième session	Janvier	La Haye
2.	OACI – Comité	237 ^e session	Janvier/février	Montréal (Canada)
3.	OMS – Conseil exécutif	158 ^e session	2-7 février	Genève
4.	FIDA – Conseil des gouverneurs	Quarante-neuvième session	9-13 février	Rome
5.	AIEA – Conseil des gouverneurs		2-6 mars	Vienne
6.	Autorité internationale des fonds marins – Commission juridique et technique	Première partie de la trente et unième session	2-13 mars	Kingston
7.	Autorité internationale des fonds marins – Conseil	Première partie de la trente et unième session	16-27 mars	Kingston
8.	Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe de travail B et consultations/réunions d'experts	Soixante-sixième session	23 mars-2 avril (à confirmer)	Vienne
9.	OIT – Conseil d'administration du Bureau international du Travail et ses commissions	356 ^e session	23 mars-2 avril	Genève
10.	Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	111 ^e session	Mars	La Haye
11.	OACI – Conseil	237 ^e session	Mars/avril	Montréal (Canada)
12.	Conseils des gouverneurs du Groupe de la Banque mondiale et du FMI	Réunions de printemps	13-18 avril	Washington
13.	Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe consultatif	Soixante-sixième session	20-24 avril	Vienne
14.	FIDA – Conseil d'administration	147 ^e session	20-24 avril	Rome
15.	UPU – Conseil d'exploitation postale	Première session ordinaire	27 avril-1 ^{er} mai	Berne

	<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2025)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
16.	UIT – Conseil	Session de 2026	28 avril-8 mai	Genève
17.	OACI – Comité	238 ^e session	Avril/mai	Montréal (Canada)
18.	AIEA – Conseil des gouverneurs – Comité du programme et du budget		4 mai	Vienne
19.	UPU – Conseil d’administration	Première session ordinaire	4-8 mai	Berne
20.	OMS – Assemblée mondiale de la Santé	Soixante-dix-neuvième session	18-23 mai	Genève
21.	Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires – Groupe de travail A et consultations/réunions d’experts	Soixante-neuvième session	18 et 19 mai (à confirmer)	Vienne
22.	OMS – Conseil exécutif	159 ^e session	25 et 26 mai	Genève
23.	Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	Cinquantième session	Mai	La Haye
24.	OIT – Conférence internationale du Travail	114 ^e session	1 ^{er} -12 juin (à confirmer)	Genève
25.	AIEA – Conseil des gouverneurs		8-12 juin	Vienne
26.	OIT – Conseil d’administration du Bureau international du Travail et ses commissions	357 ^e session	13 juin	Genève
27.	Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires	Soixante-sixième session	15-17 juin (à confirmer)	Vienne
28.	ONUDI – Comité des programmes et des budgets	Quarante-deuxième session	22 et 23 juin (à confirmer)	Vienne
29.	Autorité internationale des fonds marins – Commission juridique et technique	Deuxième partie de la trente et unième session	29 juin-10 juillet	Kingston
30.	OMM – Conseil exécutif	Quatre-vingtième session	Juin	Genève
31.	OACI – Conseil	238 ^e session	Juin/juillet	Montréal (Canada)
32.	Autorité internationale des fonds marins – Commission des finances	Trente et unième session	8-10 juillet	Kingston
33.	Autorité internationale des fonds marins – Conseil	Deuxième partie de la trente et unième session	27-31 juillet	Kingston

	<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2025)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
34.	Autorité internationale des fonds marins – Assemblée	Trente et unième session	27-31 juillet	Kingston
35.	Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	112 ^e session	Juillet	La Haye
36.	Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe de travail B et consultations/réunions d'experts	Soixante-septième session	24 août-4 septembre (à confirmer)	Vienne
37.	Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	Cinquante et unième session	Août/septembre	La Haye
38.	AIEA – Conseil des gouverneurs		7-11 septembre	Vienne
39.	AIEA – Conférence générale	Soixante-dixième session	14-18 septembre	Vienne
40.	FIDA – Conseil d'administration	148 ^e session	14-18 septembre	Rome
41.	AIEA – Conseil des gouverneurs		21 septembre	Vienne
42.	Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe consultatif	Soixante-septième session	22-25 septembre (à confirmer)	Vienne
43.	Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	Quinzième session	26 septembre	New York
44.	Conseils des gouverneurs du Groupe de la Banque mondiale et du FMI	Réunions annuelles	13-18 octobre	Bangkok
45.	Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe de travail A et consultations/réunions d'experts	Soixante-dixième session	19-21 octobre (à confirmer)	Vienne
46.	UPU – Conseil d'exploitation postale	Deuxième session ordinaire	28 octobre-1 ^{er} novembre (à confirmer)	Berne
47.	Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	113 ^e session	Octobre	La Haye
48.	OACI – Comité	239 ^e session	Octobre/novembre	Montréal (Canada)
49.	OIT – Conseil d'administration du Bureau international du Travail et ses commissions	358 ^e session	2-12 novembre (à confirmer)	Genève

	<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2025)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
50.	UPU – Conseil d’administration	Deuxième session ordinaire	4-8 novembre (à confirmer)	Berne
51.	UIT – réunion du Conseil	Dernière réunion de la session de 2026	7 novembre	Qatar
52.	UIT – Conférence de plénipotentiaires	Session de 2026	9-27 novembre	Qatar
53.	AIEA – Conseil des gouverneurs – Comité de l’assistance et de la coopération techniques		16 novembre	Vienne
54.	AIEA – Conseil des gouverneurs		18 novembre	Vienne
55.	ONUDI – Conseil du développement industriel	Cinquante-quatrième session	23-25 novembre (à confirmer)	Vienne
56.	Conférence des États Parties à la Convention sur l’interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l’emploi des armes chimiques et sur leur destruction	Trente et unième session	23-27 novembre	La Haye
57.	Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires	Soixante-septième session	25-27 novembre	Vienne
58.	UIT – Conseil	Session extraordinaire	27 novembre	Qatar
59.	OACI – Conseil	239 ^e session	Novembre/décembre	Montréal (Canada)
60.	Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	Vingt-cinquième session	7-17 décembre (à confirmer)	New York
61.	FIDA – Conseil d’administration	149 ^e session	7-11 décembre	Rome
62.	ONU Tourisme – Conseil exécutif	126 ^e session	Premier semestre	À déterminer
63.	ONU Tourisme – Conseil exécutif	127 ^e session	Second semestre	À déterminer
64.	FAO – Conseil	180 ^e session	À déterminer	Rome
65.	FAO – Conseil	181 ^e session	À déterminer	Rome
66.	OACI – Commission de la navigation aérienne	231 ^e session	À déterminer	Montréal (Canada)
67.	OACI – Commission de la navigation aérienne	232 ^e session	À déterminer	Montréal (Canada)
68.	OACI – Commission de la navigation aérienne	233 ^e session	À déterminer	Montréal (Canada)
69.	OMI – Conseil	137 ^e session	À déterminer	Londres

	<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2025)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
70.	OMI – Conseil	138 ^e session	À déterminer	Londres
71.	UNESCO – Conseil exécutif	224 ^e session	À déterminer	Paris
72.	UNESCO – Conseil exécutif	225 ^e session	À déterminer	Paris
73.	UNESCO – Conférence générale	Quarante-quatrième session	À déterminer	Paris
74.	OMPI – Assemblée des États membres	Soixante-septième série de réunions	À déterminer	Genève